# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Vendredi 23 dhou-elkaada 1440**
**26 juillet 2019**

**N° 75**

**35ème année**

***L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces***

# Sommaire

**Constitution de Sociétés**
Autres sociétés ..... **2874**
**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **2874**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **2880**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... **2886**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **2888**
Avis aux créanciers..... **2894**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **2895**
Sociétés à responsabilité limitée ..... **2901**
Autres sociétés ..... **2902**
**Divers**
Avis au public..... **2902**
Rectificatifs ..... **2903**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de BIAT ASSURANCES ..... **2904**
Bilan de La Société des Services Nationaux et des Résidences ..... **2909**

# *CONSTITUTION DE SOCIETES*

## Autres sociétés

**Création d'un groupement de développement agricole**

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 26/06/2019

Dénomination : El Taoun « La coopération»

Siège social : Oued El Zitoun

Gouvernerat de Gabès

Zone d'activité : Délégation Oued El Zitoun.

Le nom du président : Houcine Oune

- L'équipement de l'équipement du périmètre d'intervention exploitation dans le domaine des activités agricoles.

- L'accomplissement de toute mission visant l'appui de l'intérêt collectif de leurs adhérents.

2019Z00141SODB1

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Société des ciments de jbel oust société anonyme**

**Capital social: 82.972.000D**

**R.C. :B166521997**

**M.F.: 005666L/A/M/000**

**CNSS :59131-58**

**Siège social : 9 Rue de Touraine- Le Belvédère- Cité Jardins**

En vertu du PV du conseil d'administration, en date du 10/02/2014, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne, le 19/03/2014, suivant quittance n°22466, enregistrement n°14801068, dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 29/05/2014 sous le numéro D1675267, il a été décidé ce qui suit :

- renouveler le mandat du président-du conseil de Mr Erik Madsen pour une nouvelle période s'étalant de la date d'approbation des comptes 2012 et prenant fin à la date d'approbation des comptes 2015.

- renouveler le mandat de l'administrateur directeur général de M.Abdelkader Nciri pour une nouvelle période s'étalant de la date d'approbation des comptes 2012 et prenant fin à la date d'approbation des comptes 2015.

2019T01119SANB2

---

**SOCIETE INGENIUM HOLDING - SA**

**Au capital de 5.000.000 dinars tunisiens**

**Siège social : Residence le 45, Rue du Japon, Appartement A11, 1er étage, Bloc A, Montplaisir 1073 - Tunis**

**Identifiant unique : 1228097/T/A/M/000**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 décembre 2017, enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis le 26 décembre 2017, enregistrement n°17806502, quittance n°M099337, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 8 mars 2018 sous le n°201813233 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, affectation des résultats et octroi de quitus au conseil d'administration.

- Nomination de Monsieur Ismail Ben Yedder, Madame Melek Ben Yedder et Madame Nîhel Ben Yedder en tant qu'administrateurs de la société pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Constatation et approbation de la libération intégrale du capital social de la société à la suite de l'augmentation du capital de 1.000.000 dinars à 5.000.000 dinars.

2019T01125SANB2

**SOCIETE TUNISIENNE**

**DE RECOUVREMENT DES CREANCES**

**Filiale STB**

**S.A**

**Au capital de 37.000.000 dinars**

**Siège social : 52, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Immeuble STB Africa, 1001 Tunis**

**R.C : B 196 131 999**

**M.F : 000/M/A/719413J**

**CNSS : 00210438-45**

Suivant procès verbal enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis, le 10/5/2019 sous le n° 19802145, quittance n° 57909 dont un exemplaire a été déposés au registre national des entreprises, le conseil d'administration de la STRC réunie le 29-04-2019 a décidé la nomination de Madame Naziha Ezzine en qualité de directeur général de la société pour une durée de 3 ans à partir du 29-4-2019.

2019T01129SANB2

---

**Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration**

**Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration**

**Renouvellement du mandat du directeur général**

**Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes**

**Et nomination d'un directeur exécutif**

**Société Mega Printing And Packaging (M.P&P) S.A**

**Au capital de 5.500.000 dinars**

**Siége social : 86 rue 8600 – Z.I la charguia I – 2035 Tunis-Carthage**

**Matricule fiscal : 510712Q/A/M/000**

**Registre de commerce n° : B139401996**

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la

Société MEGA PRINTING AND PACKAGING (M. P & P) réunie en date du 28 mai 2019, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 19 juillet 2019, sous le numéro 19704446, quittance n° M 078122, et suivant le conseil d'administration réuni en date du 29 mai 2019, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 11 juillet 2019, sous le numéro 19804366, quittance n° M 077602, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration, Mr. Mohamed Salah Sanakli Turki et ce, jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration Mm. Mohamed Salah Sanakli Turki.

Sami Sanakli Turki.

Ridha Turki Sanakli.

Khaled Sanakli Turki.

Hédi Ksiaa.

Et Mme Naziha Ouannes.

Et ce, pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

- Renouvellement du mandat du directeur général, Mr. Sami Sanakli Turki et ce, jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l' exercice clos au 31 décembre 2021.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, Mr. Sabri Rhaiem pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

- Nomination de Mr. Khaled Sanakli Turki en tant que directeur exécutif de la Société MEGA PRINTING AND PACKAGING et ce, jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

2019R01894SANB2

**Nomination d'un commissaire aux comptes**

**Société Industrielle et Commerciale du Bois**

**«SICOB» SfAX**

**S.A au Capital de 1.400.820 Dinars**

**Siège Social : Zone Industrielle Poudrière II SFAX**

**MATRICULE FISCAL : 018029EAM000**

Suivant Procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 08 juin 2013 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 14 juin 2013 sous le N° 13802549 quittance N° M003271 , Monsieur ABDERRAOUF GHORBEL a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 2013-2014et 2015.

2019X00998SANB2

---

**Nomination d'un Président Directeur Général**

**Société Industrielle et Commerciale du Bois "SICOB" SFAX**

**S.A au Capital de 1.400.820 Dinars**

**Siège Social : Zone Industrielle Poudrière II SFAX**

**MATRICULE FISCAL : 018029EAM000**

Suivant procès Verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 01 juin 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 11 juin 2019 sous le N° 19802870 quittance N° M0031 06 , Monsieur Mounir Samet a été nommé Président Directeur Général de la Société avec les pouvoirs les plus étendus énumérés à l' article 25 des Statuts de la Société, et ce pour toute la durée de son mandat au conseil d' Administration,

2019X00999SANB2

**Nomination d'un commissaire aux comptes**

**Société Industrielle et Commerciale du Bois**

**«SICOB» SFAX**

**S.A au Capital de 1.400.820 Dinars**

**Siège Social : Zone Industrielle Poudrière II SFAX**

**MATRICUL FISCAL : 018029EAM000**

Suivant Procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 01 juin 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 11 juin 2019 sous le N° 19802873 quittance N° M003109 , Monsieur ABDERRAOUF GHORBEL a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 2019 - 2020 et 2021.

2019X01000SANB2

---

**Nomination d'un Président Directeur Général**

**Société Industrielle et Commerciale du Bois "SICOB" SFAX**

**S.A au Capital de 1.400.820 Dinars**

**Siège Social : Zone Industrielle Poudrière II SFAX**

**MATRICULE FISCAL : 018029EAM000**

Suivant procès Verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 04 juin 2016 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 13 juin 2016 sous le N° 16701974 quittance N° M051465 , Monsieur Mounir Samet a été nommé Président Directeur Général de la Société avec les pouvoirs les plus étendus énumérés à l'article 25 des Statuts de la Société, et ce pour toute la durée de son mandat au conseil d'Administration.

2019X01001SANB2

**Nomination d'un commissaire aux comptes**

**Société Industrielle et Commerciale du Bois**

**«SICOB» SFAX**

**S.A au Capital de 1.400.820 Dinars**

**Siège Social : Zone Industrielle Poudrière II SFAX**

**MATRICULE FISCAL : 018029EAM000**

Suivant Procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 04 juin 2016 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 13 juin 2016 sous le N° 16701973 quittance N° M051455 Monsieur ABDERRAOUF GHORBEL a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 2016 - 2017et 2018.

2019X01002SANB2

---

**Décisions de l' ago, l'age et du ca**

**Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte**

**Société Anonyme au capital de 15.000.000 DT**

**MF: 976538 E/A/M/000- RC: B0452352006**

**Matricule CNSS: 00264716-03**

**Boulevard de l'union du Grand Maghreb Arabe 7080 Menzel Abderrahman - Bizerte 7080**

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 Juin 2019, enregistré en date du 21 Juin 2019 à la recette des finances Menzel Jemil Bizerte sous le numéro 19700850, Quittance N° M025990, les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution:

L'approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2018,

Deuxième résolution:

L'assemblée générale Ordinaire, donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice arrêté au 31/12/2018.

Troisième résolution:

L'approbation de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 en résultats reportés. ;

Quatrième résolution:

l'assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cinquième résolution:

Le renouvellement du mandat des administrateurs pour une période de trois (03) ans prenant fin lors de l'ago statuant sur les comptes de l'exercice 2021. Le conseil d'administration de la société sera

composé de: la BT, l'Astrée, la BIAT, la BNA, l'ATB, et la BTE,

Sixième résolution:

Fin de mandat de M. Kamel BELKHIA et nomination de M. Kamel JENDOUBI en tant qu'administrateur à compter du 19 Juin 2019 pour une période de (03) ans prenant fin lors de l'AGO

statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Septième résolution:

Renouvellement du mandat du cabinet FINOR en qualité de commissaire aux comptes, pour une période de trois (03) ans prenant fin lors de l'ago statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 19 Juin 2019, enregistré en date du 21 Juin 2019 à la recette des finances Menzel Jemil Bizerte sous le numéro 19700852, quittance N° M026001, il a été décidé:

- La modification des articles des statuts de la Société n° 19 ; 23 ; 24; 25 et l'article 46 bis.

En vertu du PV du conseil d'administration réuni le 19 Juin 2019, enregistré en date du 21 Juin 2019 à la recette des finances Menzel Jemil Bizerte sous le numéro 19700851, Quittance N- M02599, le Conseil d'Administration a décidé de nommer:

- M. Kamel Jendoubi, président du conseil d'administration de la société et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

M. Noureddine Agrebi, directeur général de la société à partir du 19 Juin 2019 et ce, pour une période de (3) ans, qui prendra fin lors de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021, en lui conférant tous les pouvoirs les plus étendus et nécessaires à la direction de la société, conformément aux statuts de la société et aux codes des sociétés commerciales.

Dépôt:

Des copies des procès-verbaux ci-dessus mentionnés ont été déposées au registre national des entreprises le 26 Juin 2019.

2019W00227SANB2

---

**Société de développement et de promotion des investissements (sa)**

**route de la corniche bizerte**

**R.C: 198631996**

**M.F : 07046WAM**

**CNSS : 45230-28**

1- Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 25 Mai 2019, enregistré à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg. N° 19702472 quittance n° M050658 l'assemblée générale a :

a) Nommé pour une période de 3 ans les administrateurs suivants:

- Monsieur Tarek Bel Kahia

- Madame Sarra Bel Kahia

Sté d'investissement de la Corniche Bizerte

b) Nommé GBH Consulting commissaire aux comptes, pour une période de 3 ans.

2- il appert du PV de la réunion du conseil d'administration du 25 Mai 2019, enregistré à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg, N° 19702471 quittance n° M050650 que:

Monsieur Tarek Belkahia a été nommé Président Directeur Général de la Société de Développement et de Promotion des Investissements pour la durée de son mandat d'administrateur et lui a délégué tous les pouvoirs qu'il détient des statuts de la Société.

Deux copies du procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration ont été déposées au greffe du tribunal de 1 ère instance de Bizerte le 4/7/2019 sous le n° 201932341.

2019W00229SANB2

---

**Société de promotion des résidences touristique (SA)**

**19, rue Dr Conseil Tunis**

**RC : B1114851996**

**M.F : 014378GAM**

**CNSS : 088081-05**

1- Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 25 Mai 2019, enregistre à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg. N° 19702473 quittance n° M050662 l'assemblée générale a:

a) Nommé pour une période de 3 ans les administrateurs suivants :

- Monsieur Tarek Bel Kahia

- SODEPRI

- SFBT

- BFT

Sté d'investissement de la Corniche Bizerte

- Madame Sarra Bel Kahia

b) Nommé GBH Consulting commissaire aux comptes, pour une période de 3 ans.

2- Il appert du PV de la réunion du conseil d'administration du 25 Mai 2019, enregistré à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg, N° 19702474 quittance n° M050669 que:

Monsieur Tarek Belkahia a été nommé Président Directeur Général de la Société de Développement et de Promotion des Investissements pour la durée de son mandat d'administrateur et lui a délégué tous les pouvoirs qu'il détient des statuts de la Société.

Deux copies du procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration ont été déposées au greffe du Tribunal de 1ere: Instance de Tunis le 18/7/2019 sous le n° 201934647.

2019W00230SANB2

---

**Société d'investissement de la corniche Bizerte (sa)**

**Route de la corniche Bizerte**

**RC: 198581996**

**M.F : 040590HAM**

1- Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 25 Mai 2019, enregistré à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg. N° 19702476 quittance n° M050699 l'assemblée générale a :

a) Nommé pour une période de 3 ans les administrateurs suivants :

- Monsieur Tarek Bel Kahia

- Sté de développement et de promotion des investissements - Sté de promotion des résidences touristiques

b) Nommé GBH Consulting commissaire aux comptes, pour une période de 3 ans.

2- Il appert du PV de la réunion du conseil d'administration du 25 Mai 2019, enregistré à la recette des Finances de Bizerte le 27 Mai 2019, enreg. N° 19702477 quittance n° M05070S que:

Monsieur Tarek Belkahia a été nommé président directeur général de la société d'investissement de la Corniche Bizerte pour la durée de son mandat d'administrateur et lui a délégué tous les pouvoirs qu'il détient des statuts de la société.

deux copies du procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration ont été déposées au greffe du Tribunal de 1 ère instance de Bizerte le 4/7/2019 sous le n° 201932333.

2019W00231SANB2

---

**« CHOCONORD» SA**

**Siège Social : GP 5 route du Kef,**

**près du pont Oued Siliana, Testeur, 9060**

**Identifiant unique : 1273501P Capital : 980.000 DT**

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la Recette des Finances Testour le 17/07/2019, sous le n° 19700888, Quittance M012453, dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de 1ère instance de Béja sous le n° AC051202019 le 18/07/201,9, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 980.000 DT à 1180.000 DT.

2019402694SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Cessions de parts**

**Sté point net Pressing**

**SARL Au capital de quinze mille dinars (15 000,000)**

**Siège social Rue Ezzamakhchari N°2 Cité Mahrajene** Menzeh 1 Tunis

**Sous le n° du B1216652003**

**Matricule fiscale : X834566**

Suivant A.SS.P enregistré à la recette de finance à Cité Mahrajene Menzah Tunis le 17/06/2019 sous le n° de quittance M60674 et sous le n° d'enregistrement 1910348.

Mr Hatem Bay Lakhdar et Madame Emna Khouja ont vendu toutes leurs parts sociales de leur société Point net Pressing en valeur totale de 300 parts soit 100/100 de capital de société comme suit :

- 30 parts sociales acquises par Madame Emna Khouja

- 70 parts sociales acquises par Mr Hatem BayLakhdar

A :

- Madame Zeineb Allagui avec 70 parts soient 210 actes sociales.

- Mr Béchir Allagui avec 30 parts soit 70 actes sociaux d'un montant total de quatre-vingt-cinq mille dinars (85 000 ,000).

Il a été déposé un exemplaire du PV au registre national des entreprises sous le n°17F68255598 du 15/07/2019.

2019R01887SRLB2

---

**Société Tunisienne de Vente des Matériaux de Construction en Gros**

**SOTUCOB**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Capital: 30 000.000 Dinars**

**Adresse : 52, Avenue de l'Environnement - Saint Jacques - Ben Arous**

**Matricule Fiscal : 0607319R/A/M/000**

**Registre de Commerce n° B 134802000**

Conformément au procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 Mars 2019 au siège social de la société en présence du gérant de la Société, Mr Abderrazak Ben Mohammed Ben Ghaith Ben Youssef et de Mme Raoua Ben Abderrazak Ben Youssef, les partenaires ont convenu à l'unanimité d'autoriser le Gérant à vendre le bien immeuble et ont donné toutes les délégations au porteur de ce document pour effectuer toutes les procédures juridiques et toutes les publicités.

Ce procès verbal a été enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 28 mars 2019; numéro de quittance MO22811 et enregistrement numéro 19701035. Et le 8 Juillet 2019, ce procès verbal a été publié au centre national du registre des entreprises.

2019R01899SRLB2

---

**Société MILVA SARL**

**ZI Route El baten Km 5 Kairouan**

**Capital social:178 000 DT**

**MF N°: 1427939W**

**RC N° : B10217892015**

Suivant PV de l'AGO date le 10/7/2019, enregistré à la recette des finances de Kairouan sous le n°M062767 du 11/7/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de kairouan sous le n° 201935042 du 19/7/2019, les associés ont décidé :

1- D'autoriser le gérant de la société Mr Riadh Fathallah de signer les contrats d'acquisition des immeubles au nom de la société et de contracter des hypothèques portant sur les actifs de la société.

2019S00869SRLB2

---

**Société Rosita Nueva - S A R L**

**Capital 100 000 dinars**

**Rue Borj Ennar N° 71 Sfax**

**R. C : B083062018**

**M. Fiscal : 1546436 PAM 000**

Suivant procès -verbal de l'assemblée générale des associés en date du 4/6 /2019 enregistré à la recette des finances de Sfax le 11/6/2019 sous le n°19802851 déposé en deux exemplaires au tribunal de 1ère instance de Sfax le 18/6/2019 sous le n° 201929018.

Les associés ont décidé :

- L'approbation de l'acte de cession des parts entre Mr Makram Damak et Mr Oussema Damak suite au contrat de session des part signé le 14/5/2019 et enregistré à la recette des finanaces de Sfax sous le n° 19102463.

2019X00990SRLB2

---

**Sté Tunisia Protection & Gardiennage**

**Sarl au capital de 5 000 Dinars**

**92 Avenue Louis Braille -1003 Cité El Khadhra - Tunis**

**MF: 1482598 FAM 000**

Suiv. acte S.S.P en date du 21/5/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er B. de Tunis, le 10/6/2019, sous le n° 19793430 Quit n° 66282, dont un exemplaires à été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° D201932720 en date du 08/07/2019, il a été décidé :

- Changement de dénomination comme suit: Tunisie Protection & Gardiennage

- La nomination de Mlle Marwa Mosabah, Gérante au lieu de Mr impinna isdore.

2019402679SRLB2

---

**Société "Ahl Al cham"**

**Société à responsabilité limitée**

**Sa capitale: 1.000.000 d**

**siège social : résidence saraya N1-Berges du lac Tunisie**

**MF : 1304284/y**

**RC : B01210302015**

Par session extraordinaire du 3/11/2018 et inscrit au dépôt financier

du lac le 7/11/2018 Numéro du lien 156/0115 M Le numéro d'enregistrement 18208573 Deux d'entre elles ont été déposées par écrit au Tribunal de première instance de Tunis le 15/11/2018 sous le numéro 201854049 décide ce qui suit:

La cession de 33 actions de Mohammed Al Habib Al Atrach à - Hilmi Al Hathairi et Salim Abdul Majid - ainsi qu'à la nomination de deux nouveaux gérants pour la société: Firas Abdul Majid - Premier gèrant - Hilmi Al -Hadhairi - Deuxième gérant.

2019402681SRLB2

---

**Transfert du siège social**

**Cession des parts sociales Société COTTASC**

**SARL Au capital de 1.000.000 DT**

**Rte Z4 Saint Gobain 2033 Megrine - BEN AROUSS**

**Identifiant unique: 0005390B**

**CNSS : 63039-86**

1/ En vertu de l'age du 02 Mai 2019, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 7 Mai 2019 sous le N° 19702006 quittance M046920, le siège de la société a été transféré de 48, Rue Chedly Kalla Tunis à Megrine Route Z4 Saint Gobain Mégrine - BEN AROUSS.

2/ En vertu du contrat de cession des parts sociales, signé et légalisé le 24 Juin 2019 et enregistré à la recette des finances cité administrative de l'Ariana le 05 Juillet 2019 sous le N° 19102861 quittance M091849, MR Faouzi REGAIEG a cédé 6000 parts sociales à MR Mohsen Regaieg 3000 parts et à : MR Fethi REGAIEG 3000 parts Une copie de chaque document a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises le 11 Juillet 2019 sous le N° 201933430.

2019402687SRLB2

**DTEK AUTOMATION (SARL)**

**Au Capital de : 800.000 DT**

**ZONE Industrielle Sidi Daoud LA MARSA - TUNIS**

**Identifiant Unique : 1281802XAM000**

**R.C : B0113262013**

- Suivant Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 avril 2019 enregistrés à la recette des finances La Marsa le 04.04.2019 sous le N° 19701993 Quittance M055518 les associes ont décidé :

1 - Nomination la société «AUDICOM» représentée par Monsieur Achref BOUDAYA commissaires aux comptes pour trois années 2016 - 2017 - 2018 son mandat expire le 30 juin 2019.

Dont un exemplaire a été déposé au centre du registre des entreprises le 10/04/2019 sous le N° 201917216.

- Suivant Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 12/06/2019 enregistrés à la recette des finances La Marsa le 13/06/2019 sous le N° 19703479 Quittance M092806 les associes ont décidé :

1 - L'approbation des résultats 2018 et donnent quitus à Monsieur PIERE TICHIT GERANT.

2 - Le renouvellement du mandat de Monsieur PIERE TICHIT gérant pour une période de trois années 2019 - 2020 - 2021 leur mandat expire le 30 juin 2022.

3 - Le renouvellement du mandat de la société « AUDICOM » représente par Monsieur « ACHREF BOUDAYA » Commissaires aux comptes pour une période trois années 2019 - 2020 - 2021 leur mandat expire le 30 juin 2022. .

Dont un exemplaire a été déposé aux centres du registre des entreprises le 21/06/2019 sous le N° 201929920.

2019402699SRLB2

**STE IMMOTEK**

**CAPITAL 10.000 dinars**

**ZONE INDUST SIDI DAOUED 2046 LA MARSA**

**Identifiant Unique : N° 1335242H/A/M/000**

**CNSS N° : 552067-40**

**AGO**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2019 enregistré à la recette des finances La Marsa le 13 juin 2019 sous le N° 19703481 Quittance M092811 les associés ont décidé :

- L'approbation des résultats 2018 et donnent quitus à Monsieur ALEXANDRE TICHIT Gérant

Dont un exemplaire a été déposé au centre du registre des entreprises le 21 juin 2019 sous le N° 201929922

2019402700SRLB2

---

**DESIGN TECHNOLOGIES (SARL)**

**Au Capital de : 100.000 DT**

**ZONE Industrielle Sidi Daoued LA MARSA - Tunis**

**Identifiant Unique : 894289CAM000**

**R.C : B2445292004. Mat**

**AGO**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/06/2019 enregistrés à la recette des finances La Marsa le 13/06/2019 sous le N° 19703478 Quittance M092803 les associés ont décidé :

- L'approbation des résultats arrêtés au 31 Décembre 2018 et donnent quitus à Monsieur Pierre TICHIT Gérant. et Monsieur ALEXANDRE TICHiT co-gérant

Le renouvellement de mandat de Monsieur Pierre Tichit Gérant et Monsieur Alexander Tichit co-gérant pour trois années 2019-2020-2021 leurs mandats expirent le 30/06/2022.

Dont un exemplaire a été déposé au centre du registre des entreprises 21/06/2019 sous le N° 201929922.

2019402701SRLB2

**DTEK CONCEPTION**

**CAPITAL 10.000 DINARS**

**ZONE INDUST SIDI DAOUED 2046 LA MARSA**

**Identifiant Unique : N° 1180595Z/A/M/000**

**CNSS N° : 342401-33**

**AGO**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2019 enregistrés à la recette des finances La Marsa le 13 juin 2019 sous le N° 19703480 Quittance M092810 les associés ont décidé:

- L'approbation des résultats 2018 et donnent quitus à Monsieur PIERE TICHIT Gérant.

- Le renouvellement de mandat de Monsieur PIERE TICHIT gérant pour une période trois

années 2019 - 2020 - 2021 son mandat expire le 30 juin 2022.

Dont un exemplaire a été déposé au centre du registre des entreprises le 21 juin 2019 sous le N° 2019299l1

2019402702SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société GDS Consulting SUARL en liquidation**

**au capital de 5 000 Dinars**

**Siège social : 92 rue 8600 La Charguia 1 Tunis 2035**

**RC N° B01136842015**

**MF 1410775H/A/W000**

**N° d'affiliation à la CNSS : 594003-72**

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14/06/2019 enregistré à la recette des finances sous le. N° 19503625, quittance n° M067795 déposé au registre national des entreprises le 19/07/2019 quittance n° 201934959 il appert ce qui suit :

- La dissolution de la .société à partir du 14/06/2019.

- Désignation de Mme Awatef Marzouki Fitouri en tant que liquidateur de la société, avec les pouvoirs les plus étendus que lui confère la loi pour exercer ses fonctions, élisant domicile au 92 rue 8600 La Charguia 1 Tunis 2035 - 1er étage Tel : 71 771 212.

Tout créancier éventuel de l'entreprise, désignée ci-dessus, est tenu de produire les justificatifs de sa créance au bureau du liquidateur, par lettre recommandée avec accusé de réception ou en les déposant directement à la même adresse, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce, sinon il perdra son droit de poursuite.

2019402709SRUB2

---

**AUTRES SOCIETES**

**Avis**

Nomination du président et des membres du conseil d'administration du Groupement de la médecine du travail de Sfax

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2018 , enregistré à la recette des finances de diar el wafa de Sfax. 7 décembre 2018, sous le numéro de quittance 106157 et le numéro d'enregistrement 18806277, et la décision n° 0605/5 émanant du gouverneur de Sfax en date 18 juillet 2018, enregistré à la recette des finances de diar el wafa de Sfax le 7 décembre 2018, sous le numéro de quittance 106181et le numéro d'enregistrement 18808278, il a été procédé à la nomination des membres ci-après indiqués du conseil du Groupement de la médecine du travail de Sfax pour un mandat de trois ans partir de 18 juillet 2018:

Mahamed Anwar Laadhar : président

Khalil Affes : membre

Abderrazek Krichen : membre

Maher Bouguecha : membre

Mohamed Abid : membre

Habib Elloumi: membre

Khalil Bejaoui : membre

Rladh Rekik : membre

Nabil Triki : membre

Ahmed Masmoudi : membre

2019X00970SODB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29/6/2019, enregistré à la recette des finances Bardo le 10/7/2019 registre 19202578 quittance M071256, "la Sté Union électronique" a vendu à Ahmed Jerbi, demeurant au 22 rue bayrem ettounssi khaznadar Tunis, la totalité du fonds de commerce de vente de matériels électroniques exploité au local sis au 25 rue bayrem ettounssi bardo, Tunis. Toutes oppositions sur le prix de la vente se fait entre les mains de l'acheteur au local où est exploité le fonds de commerce vendu dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT, Le présent avis a été publié au journal « échourouk » du 12/07/2019.

2019T01120FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Suivant le contrat enregistré à la recette de finance de Hammam - Lif du 16- 07- 2019 sous le reçu n° M046041 enregistré sous 11-94 donation d'une librairie « ennajeh » située 34 rue Charles Nicolle Hammam-Lif de la part de Mohamed Salah Belhareth CIN 00757618 et Rim Saghir CIN 05200450 à leur fille Sirine belhareth CIN 09640513 cette donation est publiée à la presse du 19-7- 2019 et essahafa du 18-7-2019.

2019T01121FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé le 11 Juillet 2019 et enregistré à la recette des finances Sidi Hessine Tunis le 17/7/ 2019 (Reçu n° M 070775 enregistrement n° 19202148 Monsieur Hafedh Ben Touhami Ben Taieib Dhibe (C.I.N n° 07336853 ) Domicilié à Manouba a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Nour El Houda Bent Hedi EL Werhmi (C.I.N n° 00691324) domiciliée Rue de Jardin Numéro 3 Denden Manouba exploité « Lavage et lubrification de voitures et vente d'accessoires « sise Rue 4267 Numéro 204 ALAGBA Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de chacun ci dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 21/7/2019.

2019T01127FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de la Marsa le 13/6/2019 sous le n°19203464, Quittance n°M092654, Mr Habib Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Masmoudi, CIN n°00503693 du 18.5.2017 et demeurant à Avenue 02 Mars 1934 Sidi Amor Manouba, a cédé le fonds de commerce ayant pour objet l'activité de vente fruits secs et produits alimentaires sise à Avenue 14 Janvier magasin n°25-3 Sidi Daoued 2076 Tunis, à Mme Ida Bent Mohamed Ben Hamouda Bach Tabji Epouse Hmida Ben Saber, Titulaire de la CIN n°00045429 du 4.4.1994 et demeurant au 1, Rue de la mer méditerranéenne la nouvelle Ariana avec tous ces éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront admises chez maître Aziza Trabelsi, au 20, Rue des états unis le belvédère Tunis et ce dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Le Temps» et «الصباح» du 19 Juillet 2019.

2019R01884FCCC2

---

**Vente d'un Fonds de Commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de HAFFOUZ, le 09-07-2019 suivant reçu M015943, monsieur JAMEL MANSOURI, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurant sis au rue de la république - HAFFOUZ, à monsieur MOUNIR MANSOURI .

Les éventuelles oppositions doivent parvenir au cabinet du Maître HAMDI ANIS sis au rue de la république - HAFFOUZ, dans les délais rigoureux.

Sachant, qu'une copie de cette annonce, a été insérée au journal Echourouk du 12/07/2019.

2019R01888FCCC2

---

**Vente d'un Fonds de Commerce**

Suivant un Acte SSP ,enregistré à la recette des finances ELYASMINET le 15/07/2019, quittance n° M039975 enregistrement n° 19201704, Mr Kais Tourqui et Mme Intisar Kalfallah ont vendu à Mme. Ghazwani Wafa, le fonds de commerce consistant en un café Maure exploité dans le local situé résidence Elkhalifa Av. de la République nelle Médine Ben Arous

Les oppositions doivent être adressées au Siège du Fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal « El Chourouk » du 18/07/2019.

2019R01889FCCC2

**Vente d'un donds de commerce**

En vertu d'un acte S.S.P. du 9/7/2019, enregistré à KSAR SAID sous le N° 19201586, M.WALID MADOURI, résident à rue Elwafa cité Tahrir Tunis a vendu le fonds de commerce des produits alimentaires situé au 93 rue Imrio Elkais Ksar Saïd 2 Bardo Tunis, et ce à Mme. AMIRA MIDINI résidente au 6 rue 6573 Elomrane Supérieur Tunis.

Toute opposition sera adressée à l'adresse du local susvisée, et ce pendant le délai légal à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2019R01891FCCC2

---

**Vente d'un Fonds de Commerce**

Suivant a.s.s.p. enregistré à la recette des finances de Morneg le 13/03/2019 sous le n° 19200478 quittance M017814, Mr Belgacem ARDEOUI CIN. n° 03122739 et demeurant à Djebal Ressas Morneg Ben Arous a vendu à Mme Fatma DHAMER, CIN. N° 03729155 le fonds de commerce exploité sous le nom "Le petit cadeau" au local sis au 53 avenue Habib Bourguiba Morneg sous le M.F. C/N/I152622/B/000 et ce , avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 14000 dnt .

Les oppositions seront présentées auprès du vendeur à son adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le quotidien du 12/07/2019.

2019R01892FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé signé le 28 juin 2019 enregistré à la recette des finances Bab Souika, en date du 17/7/2019 sous le numéro 19201791 quittance n° M059486, La société Hidri Machines, société à

responsabilité limitée de droit tunisien, inscrite au registre national des entreprises n°0644972Z, dont le siège social est sis à la Rue Bab Souika n°17 Tunis, a vendu à la Société Aziza de commerce de détail S.A immatriculée au registre national des entreprises n° 1259149J dont le siège social est sis au n°22 rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité pour l'exercice de l'activité de services de maintenance d'équipements et d'installation des machines, au local sis à la rue Bab Souika n°17 Tunis, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société Aziza du commerce de détail à son siège social sis au n° 22 rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT. Le même avis a été publié dans les journaux «Achorouk» et «Le Quotidien» datés du 20/7/2019.

2019R01895FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte sous seing rédigé par Maitre Mohamed Anouar Zaier daté du 9/7/2019 enregistré à la recette de finances de Raoued le 11/7/2019 quittance No M076258 enregistrement n°19202517. Mme Aroua Olfa a vendu au profit de Mr Mohamed Ali Bouhaha la totalité de son fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels servant à la l'exploitation du fonds de commerce sis au résidence au n°78 avenue Habib Bourguiba cité ghazala Ariana Nord immatriculé au greffe de registre de commerce du Tribunal d'Ariana sous le numéro A0321502013.

La vente a été consentie moyennent le prix de vingt Cinque milles dinars, le prix a été consigné entre les mains de Mr Mohamed Ali Bouhaha les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds sis indiquée au n°78 avenue Hbib Bourguiba cité ghazala Ariana Nord dans un délais de 20 jours à compter de la publication de présent extrait au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 24/7/2019.

2019R01901FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/7/2019 enregistré à la lire recette des finances Sakiet Eddair le 16/7/2019 sous le numéro M045819 quittance numéro 19200935 , Mme Mariem El Hiwi, a vendu la totalité du fonds de commerce du "Jardin d'enfant Ennajeh " sis à sfax, route de sidi,mansour km 5.5 prés de rue el khalij .f à Mariem Ben Nsir. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Selim Trabelsi avocat à la cour d'appel de sfax à l'adresse suivante :31 rue Farhat Hached 3000 sfax ,et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 18/7/2018 au journal « le Temps».

2019X00986FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 05/7/2019 enregistré à la recette des finances Abou kacem chebbi le 17/7/2019 sous le numéro M° 97231 quittance numéro 19202149 , M Mohamed taher ben kathem Rabeh a vendu la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de vente des founitures des voitures sis à sfax, route Gremda km 1.5 ,merkez el mnif immeuble sallemi à Mme Rim bent Omrane Hintati. Les oppositions seront reçues entre les mains de Mme Rim Hintati, à l'adresse suivante: Route hay el habib . rue el Brazil n° 3 sfax I, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 18/7/2019 au journal « le Temps».

2019X00987FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 10/7/2019 et enregistré à la recette de finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 15/7/2019, sous le numéro quittance M096561 et numéro d'enregistrement 19202139, Manel ben Amar titulaire de C.I.N n°08852952, a vendu à Lyla Jlyle titulaire de C.I.N n°05350892, en tant qu'acheteur la totalité du fonds de commerce exploitée en tant que vente et location des robes, sis à Sfax Rue Iben Kadour, 29 Madina Atika Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez le Vendeur sis à Sfax Rue Iben Kadour 29 Madina Atika Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal echourouk du 20/7/2019.

2019X00989FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Ahlem Belkhir avocate à Mahrès, le 3/7/2019, légalisé à la municipalité de Mahrès le 11/7/2019, enregistré à la recette des finances à Mahrès le 11/7/2019 quittance n°M026792 sous le n°19200818, Mr Hafedh Ben Mohamed Ben Béchir Ben Dhaou a vendu à Mr Lassad Ben Mohamed Rekik la totalité du fonds de commerce sis à cité Saada Mahrés Sfax exploité au vente des légumes et fruits avec ses éléments

corporels et incorporels, le numéro d'identifiant unique 1469201 N.

Les oppositions doivent être formulées au local de l'acheteur Mr Lassad Rekik situé à cité Saada, Mahrés Sfax dans un délai de 20 jours de la publication.

Cette annonce a été publiée au Journal le quotidien à la date du 20/7/2019 sous le n°IP 419/1079 la page n 10.

2019X00992FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Aboukacem Echebbi Sfax 1 le 9/7/2019 sous n°19202064 et de quittance n°M093604 et un contrat d'extension enregistré à la recette des finances Aboukacem Echebbi Sfax 1 le 9/7/2019 sous n°199902065 et du quittance n°M09361, Monsieur Ibrahim Fesekh a vendu à Monsieur Abdelwaheb Besbes , la totalité de fonds de commerce exploité en un restaurant au local sis au réz de chaussé objet du titre foncier n°59939 Sfax à rue Mohsen Kallel n°58 Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreur, dans son local sise rue à Mohsen Kallel n°58 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien du 24/7/2019.

2019X00996FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte de vente rédigé par le maître : Houcine Mohamed Tabbassi à Gafsa et enregistré à la recette des finances elguettar le 18/7/2019 sous le n°19200355 Quittance : M013079.

Madame Yamna Dwiw C.I.N n°03162652 a vendu à Mme Maryem Omar C.I.N n°06183034 tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels d'un local commercial pour la vente prêt à porter sis près de l'avenue environnement elguettar Gafsa.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 20/7/2017.

2019D00076FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Au terme d'un acte sous seing privé daté le 6/4/2018 enregistré à la recette des finances Ajim Djerba, le 27/4/2018, sous le N° : 18200252 , Reçu N° : M008664 , M. OUERIEMMI Anouar a vendu à M. Ben Mchichi Sami le fonds de commerce avec ces éléments corporels et incorporels , destiné à la vente des Sandwitchs sis à route d'Elkatara , Guellala Djerba,

Toutes oppositions éventuelles quant au prix de vente, doivent être portées entre les mains de l'acquéreur M. M. Ben Mchichi Sami à l'adresse du local objet de la vente du fonds de commerce, et ce dans un délai maximum de 20 jours, à compter de l'apparition du présent avis au journal Officiel de République Tunisienne.

2019M00298FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 15/07/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba le 17 Juillet 2019 sous le numéro 19202543, quittance n° M066614, Mr Riadh Ben Said, Tunisien Titulaire de la CIN n° 05075685, résidant à boumellel Houmt Souk Djerba, ,a vendu la totalité du fonds de commerce nommé «Café Mozart» lui appartenant, destiné à l'activité débit de boisson de 1ère catégorie avec tout ses éléments corporels et incorporels à Mr Mounir Haddar, de nationalité tunisienne, Titulaire de la CIN n° 05761002 demeurant à Adjim Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par maître. Majed Harnrouni avocat à la cour d'appel à son cabinet, rue Sidi Abbas Houmet Souk, dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a déjà été publié au quotidien Assabeh paru samedi le 20/07/2019.

2019M00300FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte notarié en date du 11/7/2019 enregistré à la recette des finances de Mareth Gabès le 15/07/2019 sous le n° de quittance M030778, Mme Mbarka Bent Sassi Mehri veuve Mabrouk Mehri a fait une donation à son fils Omar ben Mabrouk mehri de la totalité du fonds de commerce de vente de prêt à porter avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue habib Bourguiba Gabès.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Omar Mehri sis à l'avenue Habib Bourguiba Gabès dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 24/7/2018.

2019Z00144FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte daté du 4 et 5 juillet 2019 et enregistré à la recette de finance de Hammamet le 16/07/2019 quittance M099142 et enreg 05430949, Monsieur Osema Triki a vendu tous le fonds de commerce sis à El Mrezga Hammamet lotissement «

El wafa» local commercial numéro 2- destiné caffé restaurant dénommé « sunsset caffe lounge » à Madame Hanen Ferchichi

Toute éventuelle opposition seront déposées dans les délais de (20 jours) à partir de la publication au JORT - entre les mains de Maître Mami MAHA - avocat sis à l'avenue Clonnel Mohamed Bazez Hammamet 8050.

Publié au journal La Presse le 20/7/2019.

2019N00478FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 16/7/2019, enregistré à la recette des finances de Dra Chaabane El Fehri le 18/7/2019, sous le n°19200970, quittance n°M034118, Mme. Nejia Fatnassi, titulaire de la CIN n°02075358, IU : 1468387L; a vendu à Mr. Ammar Attia, titulaire de la CIN n°01652647, la totalité du «fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à AV. Habib Bourguiba Dar Chaabane El Fehri, à usage Prêt à porter.

Les oppositions doivent se faire auprès de l'acheteur au local concerné, dans les 20 jours à compter du présent avis. Celui a été publié au journal Le Quotidien et Al Chourouk du 20/7/2019.

2019N00480FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un écrit sous seing privé en date du 17/12/2018 enregistré à la recettes de finances de Korba en date du 24/12/2018 sous le numéro 18202637 quittance N° M026109, Mr Mohamed Amine Haj Ali Salem CIN n°06382007 demeurant au 1 rue Mahmoud Matri Korba vend à Mr Mohamed Sadok Haj Ali Salem CIN n° 04019643 la totalité du fonds de commerce sise à la rue Hassan belkhouja Korba destiné à la vente des fournitures du bureau et livres.

Cette vente est publiée en date du 20/7/2019 dans deux journaux quotidiens Toute réclamation doit être déposée au bureau de l'avocat Walid Salem sise à la rue Hedi Cheker n° 86 Nabeul dans un date de 20 jours à partir de la publication.

2019N00481FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte sous seing-privé, enregistré à la recette des finances de dar Chaabene el Fehri Nabeul le 16/7/2019 sous le n° 19200950 (quittance n° M033934) Monsieur Haithem Kassous demeurant à rue de l'indépendance Nabeul titulaire de carte d'identité no 06372196 daté du 10/1/2013 a vendu à monsieur Karim Ben Abedallah titulaire de la carte d'identité n°04763356 daté du 20/10/2012 demeurant à avenue Habib Bourguiba Beni Khiar Nabeul la totalité du fonds de commerce sis à la rue El Fehri Belhaj Abadallah Dar Chaabene El Fehri Nabeul.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Monsieur Karim Ben Abedallah sis à 143 avenue Habib Bourguiba Beni Khiar Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette avis au jort.

Cette annonce a été également publiée au journal Alchourouk en date de 20/7/2019.

2019N00482FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous-seing privé en date du 15/3/2019 enregistré à la recette des finances à Ras Jbel le 19/03/2019 quittance MO22780 et n° d'enregistrement 19200705 Mme Imen Bent Mohamed Tarchoun titulaire de la CIN n° 08955533 en date du 24/8/2016 a vendu à Mme Leila Bent Abdullah Ben Taher Sghaier le fonds de commerce café 1ère catégorie situé a avenue de l'environnement Aousja Bizerte a un prix de 31000 dinars

Les objections doivent parvenir à Mr Hassen Ben Mohamed Mahjoub titulaire de CIN 08118457 a son adresse sise à la Rue El Iklil Aousja Bizerte dans un delai de 20 jour a partir de la date de parution au journal officiel.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens le 19/7/2019: Al Chourouk et Le Quotidien,

2019W00233FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette de Finance cité El Khadra le 11 juillet 2019 sous le n°19200935 n° d'enregistrement M004282, Annoncé au journal le Quotidien en date du 19 juillet 2019 Monsieur Anis Ben Arbi Ben Mansour Ben Yahmed a vendu à Madame Aroua Bent Rafik Snoussi ep. Lasrem le fonds de commerce de magasin n°1 Rez de chaussée immeuble B1 sise 20 rue Touleitla El Manar 1 Tunis pour l'activité Tout commerce

Toute opposition sera relevée entre les mains de maître Fakher Gafsi avocat auprès de la Cour de Cassation Bureau 1 rue Jamel Abdennaser Tunis, vingt jours après sa parution au Jort.

2019402684FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 6/7/2019, enregistré à la recette des finances Ettadhamen - Ariana le 1/7/2019 sous le n° 19202603

quittance n° 12079987 Comptoir moderne équipement maisons demeurant rue 62903 Omrane Supérieure Tunis a vendu à Mr Haytdham MIKATI demeurant Sanhaji Mnihla Ariana la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné dans la vente en détail des produits en fer de peinture et de chauffage centrale sis route de Bizerte km 8 Sanhaji Mnihla Ariana

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur dans l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie du contrat de vente a été déposée dans l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acquéreur

Cet avis a été publié au journal « Chourouk » le 18/7/2019

2019402697FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 12/07/2019 enregistré à la recette des finances d'El Bouhaira le 16/07/2019 sous le n° 19205138, quittance n° M077240, La société « PINKIDOU», représentée par son gérant vend à Madame Olfa BARGUAOUI, Promoteur de la Société en constitution « BABY TROC» le fonds de commerce sis à la résidence ZARRAD, 4, Rue de l'Ile de Rhodes, les Jardins du lac (Lac II) Tunis.

Les oppositions doivent être signifiées dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT et ce, entre les mains de Madame Olfa BARGUAOUI domiciliée à l'adresse du Maître Abdessalem CHTOUROU sis à El Manar Tunis, Rue Azzouz Rebaï, n° 11.

Cette annonce a été publiée sur les journaux «le Quotidien» et «Echourouk» parus le 23/07/2019.

2019402706FCCC2

---

**Avis**

Par acte sous seing privé en date du 18 juillet 2019, enregistrée à la recette des finances de Grombalia le 22 juillet 2019, quittance numéro M060366, enregistrement numéro 19201913.

Monsieur Musbah Ben Ali Ayat, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01832595, a vendu à Monsieur Tarek Benrhouma, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05097388, la totalité du fonds de commerce consistant en un local pour vente de fruit secs avec tous ses éléments moraux uniquement pour un montant de 7500 DT.

Les oppositions éventuelles seront reçues au cabinet du maître Mohamed Mehdi Toumi, sis à avenue Habib Bourguiba 8030 immeuble Banque de l'Habitat Grombalia Nabeul dans les vingt jours suivant la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal (Le Quotidien) (الشروق) le 24/07/2019.

2019402710FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 25/6/2019, enregistré à la recette des finances la Marsa le 10/7/2019, quittance n°104139, enregistrement n°19304159, rédigé par Maître Mohamed Derouiche, Mme Amel Bent Mohamed Lamine Karoui épouse Ferid Kchouk loue à la société Deyma distribution S.A.R.L, dont le siège social est au 51, rue 8603, Charguia 1, représenté par son représentant légal Mr. Mohsen Boujbel, le fonds de commerce (Gérance Libre), consistant en la vente de pâtisseries et salon de thé dans le local sis au 12 place 7 novembre Sidi Bousaid, et ce pour une période de cinq ans renouvelable commerçant le 1/7/2019.

Il a été publié au journal le quotidien du 24/07/2019.

2019R01897FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»**

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 3/6/2019 sous n°1930878 quittance n°M020881.

Mr Wael Boukef, titulaire de la CIN n°08426104 a loué à l'agence de voyage «Rosa Travel», Sarl, (RNE: 1322794T), représentée par sa gérante Mme Amel Silini, titulaire de la CIN n°09265050, la totalité du fonds de commerce du local destiné animation touristique et tout commerce (agence de voyage) (RNE: 0925953K) sis à route touristique El Kantaoui en Face de l'hôtel Sovova pour une durée de 1 an renouvelable à partir du 1/6/2019, avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux « Le quotidien » et « Echourouk » du 16/6/2019.

2019S00877FCCC3

---

**Location du fonds de commerce**

Sous le contrat d'une agence libre d'origine commerciale en date du 08/7/2019, enregistré à la recette des finances de Tataouine le 18/7/2019 sous le N° d'enregistrement 066966, Mme. Halawet Jamila Bent Mohamed Elhoussine, titulaire de la CIN N°03569874, a loué à Mr Boufalgha

Mohamed Echerif titulaire de la CIN N°06546368 son domicile à Rogba Tataouine, le fonds de commerce nomé « Café Elettihad » situé a avenu Hadi Cheker tataouine pour une période du 5 ans renouvelable « du 1er Janvier 2018 jusqu'an fin du décembre 2022.

2019M00297FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une association**

Nom : Association de recherche en économie quantitative

Siège Social: Ecole supérieure de commerce de Tunis

Objectifs:

• La recherche et l'aide à la prise de décision en économie quantitative

MEMBRES:

1/ Président: Slim Ben Youssef

2/ Vice Président: Mekki Hajlaoui

3/ secrétaire général: Hatem Jemmali

4/ Trésorier: Haykel Hamdi

2019R01874APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association: Théâtre du soleil

Siège: Maison de la culture -El Kef

Objet: Culture éducative

Objectifs:

- Contribuer à l'intérêt pour la culture et l'identité nationale.

- Diffuser et intégrer la haute culture.

- Soutenir les créateurs et renforcer leur position dans tous les domaines de l'art.

- Contribuer à l'organisation et l'encadrement des activités culturelles et éducatives.

- Etablir des fondements culturels équilibrés.

Fondateurs:

1) Aziza Taamali: présidente de l'association

2) Nizar Al-Muleiki: le secrétaire général

3) Ramzi Soltani: Trésorier

2019R01879APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association SAPIN pour une vie de haute qualité (S.V.Q)

Adresse :11 rue Portugal cité sapin zone touristique Soliman

Objectifs : concourir à favoriser un milieu de vie de haute qualité

- Former des liens de coopération avec les intervenants locaux et internationaux

Membres :

- Président : Benali Faouzi

- Vice président : Oueslati Saber

- Trésorier : Naimi lotfi

- Secrétaire général : Hamzaoui Mohamed Moncef

2019R01883APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association Culturelle d'équitation et des loisirs à Benguerden.

Adresse : Rue Ali Ben Amer Benguerden

Sujet : Culturel

Objet : Organisation de manifestation culturelle à l'occasion des fêtes nationales.

Participation des développements des régions au niveau culturel social et touristique.

Comité constitutif :
Président : Ali Zagdoud.
V. président : Mohamed Jery
Secrétaire général : Abdesslem Zagdoud
A. Secrétaire général : Mourad Gorgar
Trésorier : Ridha Ragued
A. Trésorier : Mefteh Boussaida.

2019R01908APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : association festival Sidi Imeyel Mazdour

Adresse: av Habib Bourguiba 5032 Mazdour

Objet et objectifs : association culturelle et artistique a pour objectifs de contribuer à l'organisation du festival Sidi Imeyel et l'organisation des activités culturelles.
Président : Elwaer Hassen
Vice président : Ajimi Hedia
secrétaire général : Aboudi Walid
Trésorier : Ajimi Ahlem
Reçu n° : RR248491105TN

2019S00853APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association Farha des festivals de Sahline.
Catégorie culturelle , d'animation, artistique, et de loisirs .
But :
1/ L'organisation des spectacles musicaux et artistiques pour l'amélioration de la vie culturelle de la ville.
2/ Faire animer la ville durant les fêtes publiques et les cérémonies nationales et officielles
3/ L'organisation des festivals et des journées culturelles.
4/ La présentation de l'art soufique de la région.
Siège : Av Ferhat hached -5012 - sahline - délégation de sahline gouvernorat de Monastir.
Date de dépôt : 19 juillet 2019
Président : Bdira Abdallah
Secrétaire général : Azaiez Yassine
Trésorier : Korbi Mohamed Aymen.

2019S00854APSF1

**Constitution d'une Association Tunisienne pour le Développement Durable**

**Association Tunisienne pour le Développement Durable dans tous les domaines**

Nom de l'association :

Association Tunisienne pour le développement durable dans tous les domaines.

Adresse de l'Association : Appartement 1, Immeuble Hypozarithus, 01 Rue 1er Juin Bizerte.

Objectifs de l'association :

- Développement du capital humain comme pilier de développement de l'Etat .

- La participation dans le développement social et économique à l'échelle nationale selon les textes de lois en vigueur. .

- La participation pour le sauvegarde de l'environnement.

Membres de l'association :

- Kaouther Abassi : présidente

- Adel Turki : Trésorier

- Ziar Amri : Secrétaire général et Porte Parole

2019W00225APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Club de pétanque Sahline

Adresse: Rue Farhat Hached Sahline

Type : Sportive

Activité : Sport pétanque

Numéro et date de visa: 15/7/2015, 3221

Les membres:

Président: Sassi Ahlem

Trésorier : Ismail Mohamed Ali

Secrétaire général : Amemou Sahbi

2019P00291APSF1

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Amal

Catégorie: sociale

Objet:

- Contribuer à l'encadrement des femmes dans l'artisanat

- Soutenir la participation des femmes dans les domaines artisanal et économique

Adresse : Cité al Amal Manzel Bouzayen 9114

Comité :

Président : Hamdi Naaima

Secrétaire général : Chninni Khaled

Trésorier : Chninni Imen

2019Y00049APSF1

---

**constitution d'une association**

Nom de l'association: Sportif tiger taekwondo sabala

• Le siège de l'association: rue habib bourguiba - sabala 9122

• Objectifs de l'association:

1/ S'occuper des jeunes et rapprocher le sport des zones marginalisées .

2/ Encadrer les jeunes et promouvoir le sport

• Comité de l'association:

- Président de l'association: Mhamdi Chaouki

- Secrétaire général: Mhamdi Saleh

- Trésorier: Mhamdi Raounak

2019Y00050APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association Tunisienne de la Musique Rock

Objet : Association culturelle

Objectifs :

- Participer à la diffusion de la musique rock en Tunisie et à l'étranger

- Contribuer au soutien des événements culturels et musicaux liés à la musique rock

Fondateurs :

Président de l'association : Said Chebacheb

Premier vice président : Fathi ben Hassen

Deuxième vice président : Tarek ben Sassi

Secrétaire générale : Hanene ben Hamza

Trésorier : Nader Chabchoub

Siège : rue Rial Lot 6,Bâtiment MBZ,bloc B1er étage, Lagon 2, Les berges du lac 2 Tunis 1053.

2019402680APSF1

---

## Homologation de résolutions

**Renouvellement du syndic Résidence «BEL AZUR»**

Syndic Résidence «BEL AZUR»

Boulevard 14 Janvier route touristique Khzema est Sousse

L'assemblée générale s'est tenu le 30/6/2019 et un nouveau comité a été élu à l'unamité.

- Mr Soula Slim : Président

- Mr Kamel Med : Trésorier

- Mme Ouhiba Hadi : Secrétaire générale.

Le PV de l'assemblée générale est enregistré à la recette des finances Route Farhat Hached Msaken le 16/7/2019 sous le n°0706 reçu M08025.

2019S00878APSF2

---

**Constitution de la nouvelle composition administrative**

En vertu du document enregistré à la recette des finances de Djerba numéro 19802406 et une copie déchargée par le commissariat régionale du sport et de la jeunesse de Médenine le 19 juillet 2019, une nouvelle composition du membre administratif a été constitué pour

l'association sportive du handball de Djerba:

Nom de l'association : Association Sportive de Handball Djerba

Adresse: b.p n30 houmet essouk 4180 Djerba

Président : Mohamed Bounab

Secrétaire général : Hichem Bounab

Trésorier : Ghassen Haj Naceur

Nombre des membres: 15 membres

2019M00299APSF2

---

**Syndic Résidence Ramses**

**Dar Chaabane El Fehri**

Par PV daté du 16/07/2019, l'assemblée générale élective de la résidence Ramses est tenue le 13/07/2019, Inscrit à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehrie le 17/07/2019, quittance M033963.

Il a été élu un bureau pour la gestion allant de juillet 2019 à juillet 2021.

Président : HOUCINE MHAMDI

Trésorier : MOHAMED HABIB MAATOUG

Membre : NACEUR LAMOUCHI

2019N00477APSF2

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques et après réduction du prix**

**CABINET DE MAITRE IMED HACHICHA**

**Avocat près la cour de cassation**

**8 rue EL Idrissi Tunis**

**Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62**

**MF : 000PAS09587N**

- Le poursuivant :

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis 139 Avenue de la Liberté RC n B 19321997 (en sa qualité de créancier hypothécaire).

- La partie saisie :

Lotfi Ben Ali Chalha commerçant demeurant au 2 rue Rached Montfleury Tunis titulaire de la CIN n° 00241605.

- Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

- Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du TF65996 Ben Arous dénommé Lotfi d'une superficie de 5 a 14 ca situé rue Essour Cité Erriadh Borj Cedria constitué d'une villa composée d'un R.C. et un 1er étage la superficie couverte est de 650 m2. Le R.C est composé de 2 salon, 2 pièces, 2 cuisine, salle de bain un jardin une piscine un dépôt le 1er Etage est composé de 7 pièces, 2 salle de bain. le 2 étage est composé d'un grand salon une pièce et terrasse tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de BEN AROUS.

- Mise à prix :

510.168,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

- Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben AROUS le jeudi le 29/8/2019 à partir de 9h00 du matin.

- La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

- Pour de plus amples information s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal compétent et prendre connaissance du cahier des charges.

- On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2019T01130VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 rue Abderrahmane Ben Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tel/FAX 71-237-601**

**M.F : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant: B.N.A, S.A inscrite au RC à Tunis sous le n° B142341996 représentée par son D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) 1- TAHAR BEN HAMADI BEN MOHAMED RIBIHA , commerçant, R.C A 1370061996 CIN 04407424 demeurant cité Hanaya Makther - Siliana (en sa qualité de débiteur hypothécaire)

2- MONTASSAR BEN TAHAR RIBIHA, représentant commercial, CIN 04595388 demeurant cité Hanaya Makther - Siliana (en sa qualité de propriétaire actuel)

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha , avocat à la cour ,3 rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana . M.F 222720KAP000

4) L'immeuble mis en vente : C'est un immeuble immatriculé objet du T.F N° 1716 Siliana dénommé «Ahlem» c'est une villa au R.D.C clôturé en béton avec un parking et un jardin situé au coin de 2 rues non immatriculées au cité El Hanaya délégation Makther gouvernorat de Sillana et qui se compose d'un parking de 20.75 m2 et un jardin et balcon couvert et 3 chambres à coucher, un salon, une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine, un séchoir couvert d'une superficie de 9.95 m2 et des escaliers qui mène au toit est équipé d'électricité et d'eau potable .l'état de la villa est bon Avec du plâtre. Le salon et la salle de séjour sont revêtues avec du carrelages , les murs sont en briques , les fenêtres et les portes sont en bois . le parking et le séchoir sont en état moyen . la superficie de l'immeuble est de 394 tn2, la villa est de 153,19 m2 le parking et le séchoir est de 30,7 m2

5) Prix de la vente : Est fixé à 208.878,500 dinars outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 27/08/2019 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Siliana

l'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T01131VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Maitre Raoudha Houri**

**Avocate Rue Bechir Sfar Houmt Souk Djerba**

**TEL : 75623108**

La partie poursuivant : les Héritiers de feu Elhabib Daouay ,sa veuve Rawdha Mhenni Ben Ayed et ses enfants Yosr, Mohemed, Anis, Yasine, Fadhila et Aziza demeurant a Ajim Djerba, domicile elu bureau maitre Raoudha Houri, rue Bechir Sfar Houmt Essouk Djerba.

La partie saisie : Hemden Ben Thayer, travailleur à l'étranger demeurant à Ajim Djerba

L'avocat poursuivant: Maître Raoudha Houri avocate à la cour d'appel sis rue Bechir Sfar Houmt Souk Djerba .

Propriété saisie : l'un tiers indivis de la totalité de la propriété sis à l'avenue Habib Bourguiba Ajim Djerba. Il est limité de sud par héritier Salah Daway d'un coté et d'un autre coté Mezdari , limite au coté nord par Aroussi Ben Salem et de l'est par Mezdari et de l'ouest avenue Habib Bourguiba, d'une contenance de 847 m2 consistant en une vieille construction entouré d'une clôture de 49 m2, comporte deux anciennes pièces d'une superficie de 42 m2, deux bureaux, Terrace couverte, station de lavage salle de moteur et toilette couvrant d'une superficie totale de 162 m2, d'un espace non couvert derrière les bureaux.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 61.716.666 DT hors les dépenses qui seront annonces le jour de l'assise.

Date et lieu de la vente : Mardi 27/8/2019 à partir de 9 h du matin au tribunal de première instance de Médenine.

Condition de prévisualisation et de visite d'immeuble saisie: Vous pouvez visitez l'immeuble saisie tous les jours a partir de 8 h du matin jusqu'à 18 h.

Observation : Pour plus amples renseignement s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine pour prendre connaissance du cahier des charges.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix l'intermédiaire d'un avocat.

2019R01898VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Sur saisie immobilière**

**Etude de Maître KAREM JAOUA avocat à la cour de cassation,**

**Rue Abou Kacem Chebbi immeuble Rex Palace, 2 étage n° 207 ; sfax**

Partie poursuivante : Attijari Bank: (précédemment Banque du Sud) ,- S,A ,_ siège social: 12 Rue Hédi Karray Tunis - R.C. n° R140811997 à Tunis - représentée par son directeur régional de sfax résidant au siège de sa direction régionale de Sfax sis à Rue Abou Kacem Chebbi , Sfax .

Partie saisie : Mohamed Moncef ben Ali ben Romdhane - gérant de société _ domicilié à Route Menzel Cheker km2 Sfax, -CIN n° 1202948 du 29/4/1997 _ Matricule fiscal non connu,

Propriété à vendre:La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°7750 sfax dénommé « El Amal 96 », sis à route Menzel Cheker km 2 Sfax, couvrant une superficie de 5 ares 88 centiares, consistant en un terrain contenant une villa.

( L'inscription des droits du propriétaire saisi au titre foncier indiqué: dépôt: Sfax - vol 1120 n° 534 - date 26/4/1993) .

MISE A Prix : cinq - cent - soixante - quinze - mille dinars (575.000,000 D) frais et honoraires fixés par le Tribunal en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente; La vente aura lieu à la salle d'audience des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax 2 sis à rue Ahmed Aloulou Sfax et Jadida Sfax le mercredi 21/8/2019 à partir de neuf heures du matin .

Constat et visite de l'immeuble: le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou à l'étude de maître KAREM JAOUA avocat à sfax.

2019X00985VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques après rabais de 40%**

**Etude Me Mohamed Tahar Turki**

**Avocat à la cour de cassation**

**31, Avenue Farhat Hached Sfax**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 21/8/2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1236 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 A venue Farhat Hached Sfax. Son, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997. (Créancier)

Partie saisie : Ghazi Ben Abdelaziz Njeh, éleveur de bétails, demeurant à la route de Tunis km 8 merkez essedra rue 5 août Sakiet Ezzitt et au siège de son projet sis bosaiid el hdhara Skhira Sfax titulaire de la cin numéro 05371448 du 24/3/2008. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Le terrain objet de la vente fait partie du cadastre de la Skhira sis à bousaid el hdhara délégation de la Skhira Sfax, objet du titre foncier «Rania» n°24369 Sfax, Est constitué par :

A/ La totalité de la parcelle n°88 du plan de cadastre de Skhira Sfax complantée par 1000 pieds d'oliviers environ irrigués goutte à goutte auparavant et délaissé en ce moment et de 12 autres pieds d'oliviers en croissance «hwil» délaissés objet du titre foncier 24369 Sfax.

B/ La parcelle n°100 du plan de lotissement du titre foncier 24522 Sfax sis à el Skhira Sfax extraite du titre foncier 24522 Sfax et qui a été jointe au titre 24369 Sfax le 8/7/2005 livre 15/2005 n°191 complantée de 300 pieds d'oliviers en croissance «hwil» goutte à goutte délaissées en ce moment. Et comprend une étable de vache vide et un dépôt et une maisonnette pour gardien constituée de 2 chambres et une entrée et une cuisine et une salle de bain et une véranda ouvrant du coté sud-est. Cette parcelle est à l'origine comprise dans le titre foncier 24522 et qui a été jointe au titre foncier 24369 Sfax et qui est devenue une seule parcelle objet du titre 24369 Sfax ayant une superficie 60766 m².

Les 2 parcelles sont séparées par un passage agricole.

La parcelle n°88 est limitée au sud est par un voisin et au sud-ouest par Abdelaziz Njeh et au nord est par awled nasser et la parcelle n°87 et au nord-ouest par un passage agricole et puis la 2ème parcelle n°100.

La parcelle n°100 est limitée au sud est par un passage agricole publique et puis la 1ère parcelle et au nord est par Hmed Ben Mohamed Ben Mahmoud et au nord-ouest par Youssfifia et Ghrairi chacun d'un côté et au sud-ouest par Kilani Ben Mahmoud.

Tout ceci conformément au commandement signifié par la partie poursuivante ci-dessous désignée à la partie saisie ci-dessous désignée par l'huissier notaire Me Madiha Drira le 3/4/2019 sous le n°55083 et déposé à l'administration de la conservation foncière Sfax le 8/4/2019 sur le titre 24369 Sfax «Rania» selon le courrier de l'administration de la conservation foncière daté du 23/4/2019. Et de l'expertise de Mr Sessi Ben Ali du 15/8/2018 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 10/7/2018 sous le numéro 2340, et qui a estimé le prix de la parcelle n°88 à 29.800 ,000 DT et le prix de la parcelle n°100 53.000,000 DT soit pour la totalité du terrain objet de la vente quatre vingt deux mille huit cent dinars (82.800 ,000 DT).

Mise à prix : Suite à la décision rendue le 26/6/2019 par la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 dans l'affaire 1236 de rabaisser la mise à prix de 40% elle sera fixée à quarante neuf mille six cent quatre vingt dinars (49.680,000 DT) pour la totalité du bien saisi outre les frais taxée par le tribunal privilégiées et qui sont fixées à 1.732,082 dinars et autres frais divers.

Observations :

- la visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 16.560,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2019X00988VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

La partie poursuivante :

Société d'élevage et production Agricole SEPAG, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 1128671997,dont le siège social est à rue des entrepreneurs immeuble Hertz Charguia 2 chez SGI El Hana Sokra, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Moncef Yazidi, agriculteur, titulaire de la CIN n°01640310, demeurant à rue Monji Slim impasse Elkarma Menzel Tamim, Nabeul.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF: 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

1) L'immeuble objet du titre foncier n° 618654 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul, d'une superficie de 2129 m², il se consiste dans le lot n°238 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a une forme irrégulière. Malgré qu'elle a une vocation agricole, elle est bâtie sur elle plusieurs installations qui consistent en quelques entrepôts et espaces aménagés pour l'élevage de volaille et l'habitation de classe moyenne, et pour le reste de la superficie il est clôturé par une clôture murale et implantée par des pieds d'oliviers et d'agrumes et contient un puits et un bassin.

2) La totalité des parts communes au nombre de 3187.497 parts à l'indivision de la totalité (3764 parts), qui sont à la propriété de Moncef Yazidi au titre foncier 618630 Nabeul, sise à Mchiket Skalba Menzel Tmim Nabeul .La superficie de la totalité du titre foncier N°618630 Nabeul égal à 3764m², il se consiste dans le lot n°231 du plan cadastral du cap bon secteur D, qu'est enclavé et à une forme de trapèze et une vocation

agricole, elle contient des surfaces qu'été exploitée dans l'élevage des volailles. Les parts de Moncef Yazidi dans le titre foncier n0618690 Nabeul égal à 3187A97 m.

3) L'immeuble objet du titre foncier n°618657 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul, d'une superficie 7085 m², il se consiste dans le lot n°234 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a une forme irrégulière, elle contient plusieurs espaces couverts pour l'élevage des volailles et quelques pieds d'oliviers éparpillé, elle ouvre de ses deux cotés nord et est sur des pistes agricoles, et elle est à se moment dans un état de négligences.

4) L'immeuble objet du titre foncier n0618663 Nabeul, sise à Machiket Skalba Menzel Tmim Nabeul, d'une superficie 3598 m², il se consiste dans le lot n°232 du plan cadastral du cap bon secteur D, il a une forme de trapèze, elle ouvre de son coté nord sur un piste agricole, elle contient des espaces couverts pour l'élevage des volailles et quelques pieds d'oliviers éparpillé, il est à se moment non exploité.

Mise à prix :

*pour le titre foncier n°618657 Nabeul : Cent soixante dix milles et quarante dinars (170.040.000D), après réduction du prix de 40%.

*pour La totalité des parts commune au nombre de 3187.497 parts 'à l'indivision de la totalité (3764parts) qui sont à la propriété de Moncef Yazidi au titre foncier 618630 Nabeul : Cinquante sept mille et trois cent soixante dinars (57.360.000 D), après réduction du prix de 40% .

*pour le titre foncier n°618654 Nabeul : Deux cent cinquante et un dinars et deux cent quatre vingt dinars

(251.280.000D), après réduction du prix de 40%.

• Pour le titre foncier n°618663Nabeul : Quatre vingt six mille et trois cent quarante dinars (86.340.000D), après réduction du prix de 40%.

Outre les frais annoncés le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul sise à rue Taieb Mhiri Nabeul, le vingt six Août deux milles dix neuf (26/08/2019) à partir de 9Hdu matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, où au greffe du tribunal de première instance Nabeul ou il est déposé le cahier des charges.

2019X00991VEPA1

---

**Vente à l'Enchère Publique d'un Immeuble**

**Etude Maître Bouguerba Rached**

**Avocat à la Cour de Cassation**

**Rue Mansour El - Houch Médenine**

**TEL/FAX: 75644311**

- La pour suivante : Madame ZINA BOUDERBALA épouse AHMED MASSAOUDI ouvrière demeurante n° 11 route TOBOLBA EL KRAM occidental TUNIS, son avocat Maître BOUGUERBA RACHED l'avocat à la cour de cassation RUE MANSOUR EL HOUCH MEDENINE

- La partie saisie : Mr NOUR EDDINE BOUHARBA ouvrier demeurant n° 46 RUE HABIB BOURGUIBA TATAOUINE.

- Date et lieu de la vente : Le Jeudi vingt neuf Août deux mille dix neuf (29/8/2019) à neuf heure du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de TATAOUINE.

- Mis à prix : Cent dix sept mille cent vingt cinq dinars (117.125,000 D)

- Immeuble mis en vente : Il consiste en une maison sous forme d'une villa moderne sise au GHAGHAR prés de cimetière de région route EL MAZTOURIA TATAOUINE et est limite comme suit :

-SUD : route sableuse non préparée au long de 32.00 m

- EST : rue au long de 13,00 m

- NORD : la maison du frère MR NOUR EDDINE BOUHARBA (LA PARTIE SAISIE) au long de 32.00m

- OUEST : la terre de propriété de MR NOUR EDDINE BOUHARBA (LA PARTIE SAISIE) au long de 13.00 m, la surface totale est 416. 000 m2 et la couverte est 184,33 m et elle englobe trois chambres à coucher, une salle, une salle de bain, une cuisine, salle d'eaux, un garage, une véranda et un jardin. la situation est moyenne

Le procès exécutif : Le jugement n° 3338 le 02/10/2017 par la cour de 1ère instance de TATAOUINE

- Rendu exécutoire par le certificat de non appel N° 9129 de 26/3/2018

- REMARQUE : Pour les plus emples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître BOUGUERBA RACHED L'avocat poursuivant RUE MANSOUR EL HOUCH MEDENINE, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de TATAOUINE

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" de la mise à prix soit trente neuf mille quarante et un dinars et six cent soixante six millimes (39.041,666 Dt) et par l'Intermédiaire d'un avocat .

2019M00301VEPA1

**Vente aux Enchères Publiques de Fonds du Commerce**

**Etude Maître**

**Rachid Chibani Huissier de Justice**

**Avenue KILANI CHAGRA - GABES**

**M.F : 982231/A/A/P/000**

**TELEFAX : 75.238.471**

Le poursuivant : Monsieur Mohammed Laaroussi Grini expert en comptabilité en tant que liquidateur du fonds de commerce nomme Boulangerie ACHAAB Registre de commerce n° A22153822009.

Propriétaire du fonds de commerce : Monsieur Abdelaziz Ben Sadok Chouchene titulaire de C.I.N n° 03377003 boulanger domiciliant a Zrig Elgandri Ketana Mareth Gabes et Monsieur Najah Ben Ali Aloui titulaire de C.I.N n° 03255481 boulanger domiciliant à El Alaia Mareth Gabès.

Fonds de commerce : Boulangerie ACHAAB sis à Zrig Elgandri Ketana Mareth Gabès avec les divers éléments constitutifs.

Mise à prix : Soixante quinze mille dinars (75.000d)

Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu le Jeudi 08 août 2019 à partir de 11h du matin devant le lieu de fonds de commerce Zrig Elgandri Ketana Mareth Gabes.

N.B. : La visite du fonds et la consultation du cahier des charges peuvent être effectuées chaque jour pendant les heures du travail auprès de l'huissier chargé de la vente.

Le fonds est adjugés au plus offrant et n'est délivrés que contre paiement comptant ou par chéque certifié.

2019Z00142VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Maître Sondes Ben Salha Avocate auprès de la cours de cassation**

**12 rue Ejileni Elhbib Gabes**

**Tel : 75.274.115**

**Matricule fiscale:969801/H/A/P/000**

Le créancier poursuivant : le receveur des finances rue Boulbeba Mrabet Gabes demeurant a Gabes.

La partie saisie : Monsieur Chtioui Abdelkader, son métier entrepreur en construction public, CIN n°03363030 demeurant avenue Ibn Kaldoun Tebelbou Gabes.

Avocate poursuivant : Maitre Sondes Ben Salha Avocate auprès de la cours de cassation domicilié, 12 Rue Ejileni Elhbib Gabes.

Immeubles a vendre : 1 - Objet du titre foncier n°28419 Gabes dénomme «Najoua» Déposé auprès de la direction régionale de la propriété foncière de Gabes sous les références, volume 1 n°3103 /1 revenant à Chtioui Abdelkader soit un terrain sise à Remathi Gabes sud Gabes destinée à l'agriculture.

Mise à prix : Cent trente sept mille cinq cent soixante et onze dinars 600 millimes (137.571.600 d) selon le rapport d'expertise n°63936 du 17/7/2018 effectue par les experts Mr Mohamed Ben Jouini Ben Amor et Souii Fessi, sans les frais de poursuite et les honoraires d'avocat qui seront fixes le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le lundi le vingt huit aout deux mille dix neuf (28/08/2019) à 9:00H Devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ére instance de Gabes.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut-être visité : Tout intéressé peut visiter la propriété tous les jours pendant les horaires administratifs. Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les non résidents et étrangers ils doivent se munir des autorisations exigées Toute participation doit se faire nécessairement par le biais d'un avocat.

2019Z00143VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

**Maître NIZAR SNOUSSI**

**Avocat à la Cour d'appel**

**7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis**

Demandeurs: la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maitre Nizar SNOUSSI, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene-Montplaisir Tunis, MF n° 1148045K.

Partie poursuivie : Société Inter Equipements SA, RC n° 8130751996, domiciliée chez son avocat Maître Sami Frikha au n° 11 rue Azzouz Rebaï à El Manar 3, Tunis.

Descriptif de l'Immeuble : Un local à usage industriel et commercial sis à la zone industrielle de Ben Arous composé de :

• Titre foncier n° 46893 Ben Arous d'une superficie de 4995 m2 constitué par :

- Un local industriel avec structures métallique et toit en zinc de 2025 m2 couvert

- local administratif en briques et toit en dalle de 170 m2

- Parking de 10 m2

- local Industriel commun en structures métalliques et toit en zinc de 1296 m2 couvert

- Clôture de 194 m.

• Titre foncier n° 46829 Ben Arous d'une superficie de 5060 ml constitué par :

- Un local industriel avec structures métalliqus et toit en zinc de 1640.5 m2 couvert

- Clôture de 196 m et un Parking de 297 m2

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à la somme de Huit Millions Sept cent cinquante mille trois cent soixante neuf dinars (8750369,000 DT) à majorer des frais et débours

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi 28/08/2019 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chauchet Radés

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2019402691VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

**(licitation)**

**Maître NIZAR SNOUSSI**

**Avocat à la Cour d'appel**

**7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis**

Demandeurs : Monsieur Abdallah Ben Mohamed Ben Abdelkader Mouley et ses fils Karim et Hazem, élisant domicile au cabinet de leur avocat maître Nizar SNOUSSI dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene-Montplaisir Tunis, MF n° 1148045K

Partie poursuivie : Anis Ben Abdallah Mouley, demeurant au 83 rue Al Madina El Mounaouara El Mourouj 3 et au siège de la délégation d'El Mourouj conformément aux dispositions de l'article 385 CDR

Descriptif de l'immeuble : villa sise au 83 rue Al Madina El Mounaouara El Mourouj 3 à Ben Arous objet du TF 7078 Ben Arous d'une superficie de 348 m2 composée de :

- Un sous-sol de 2 chambres, cuisine et wc de 30 m2 couvert

- Un RDC avec hall 2 chambres, salon, cuisine, salle d'eau et escalier vers

le 1er étage de 124 m2 couvert avec une autre cuisine à l'extérieur de 13 m2

- 1er étage de 4 chambres, salle de bain de 124 m7. couvert

La mise prix : La mise, à prix a été fixée à la somme de trois cent soixante mille neuf cents dinars (360900,000 DT) à majorer des frais et débours

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi 28/08/2019 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chouchet Radés

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2019402692VEPA1

---

**Vente aux Enchères Publiques sur Saisie Immobilière**

**Cabinet Maître Kamel Ben Fredj**

**Avocat à la Cour de Cassation**

**27bis, Rue de Liban Tuins**

**TEL : 71.280.156 - Fax 71.280.092**

**MF : C 818492**

Partie Poursuivante : L'ARABE TUNISIEN BANK SA inscrite au R.C Tunis n° B167001997 son domicile élu au 9 Rue Hédi Nouira TUNIS.

Partie Saisie : LA SOCIETE ARENA ACADIMY FOOTBALL CENTER, Société unipersonnelle inscrite au R. C Tunis n° B 24148802011 son domicile élu à route de Bizerte - El Omran Supérieur .

Avocat Poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj , 27 bis rue Liban Tunis.

L'immeuble Saisi : La totalité des parts indivises soient 1985.875 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans L'immeuble objet du titre foncier n °52680 Tunis dénommé « FLAZRI » sis à Omran Supérieur Tunis . Il s'agit de deux terrains de football .

Mise à Prix : La mise à prix est fixée à 837.489,300 dinars.

Date et Lieu de la Vente : La vente aura lieu le Mardi 27/08/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de TUNIS

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de TUNIS.

2019402698VEPA1

---

**Vente par Adjudication aux Enchères Publiques**

Demandeur : Souhaiel Baccar demeurant 30 Rue Belhasan Ben Chaabane 1005 El Omrane Tunis administrateur judiciaire du bien immobilier objet du titre foncier n° 64947 Ben Arous suivant décision du Tribunal de1ère Instance de Ben Arous n° 107 du 22/04/2013.

Défendeurs :

- Mongia Bent Hsan Ben Bougtaf et Salem Ben Hsan Ben Bougtaf demeurants 8 Rue Taher Ben Achour Yasminette Ben arous,

Héritiers Majid Ben Hsan Ben Bougtaf :

- Hsan Ben Bougtaf, Zohra Bell Bougtaf, Arbia Ben Bougtaf Hasine Ben Bougtaf, Saïda Ben Bougtaf demeurants Rue Bach Hamba n° 33 Cité El Malaab Ben Arous domiciliés auprès de l'avocat Maître Abdelfateh Aloui cabinet 7 Rue d'Algérie -Tunis,

Avocat poursuivant : Maître Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la Cour d'appel MF 000PA879623/G cabinet 5 Rue Mustapha Sfar - 2ème étage - Belvédère 1002 Tunis.

Désignation de la propriété à vendre :

Totalité du bien immobilier objet du titre foncier n° 64947 Ben Arous

superficie totale 578 m2, situé 33 rue Bach Hamba Cité El Malaab Ben Arous contenant :

- Villa composé d'un rez de chaussé indépendant : Contenant véranda couverte, salon. trois chambres à coucher, salle de bain. toilettes. cuisine, courette couverte, le bâtiment comprend une hase, fondations, colonnes en béton armé, dalle en ordi et béton armé, murs intérieurs et extérieurs en briques creuses recouverte de ciment de chaque côté peinte avec peinture à eau sans mastique, toute la menuiserie portes et fenêtres en bois rouge peint avec peinture à huile, la salle de bain ,toilettes et cuisine équipés d'une installation sanitaire, murs en faïence, sol enjelize type mosaïque, équipée d'eau potable, électricité. lumière, prises électriques fenêtres équipées de fer forger, superficie 148 m2 état moyen.

- Studio bâti angle Sud Ouest de la propriété : état moyen, sol en jelize superficie 44.75 m2.

- Studio juxtaposé au premier : avec colonnes en béton armé, dalle en ordi et béton armé, murs en briques. sol en jelize comporte chambre, toilettes, cuisine superficie couverte 26 m2.

- Studio indépendant juxtaposé à la limite de la propriété côté sud : Comporte chambre, cuisine, toilettes avec douche, colonnes béton armé dalle en ordi et béton armé murs intérieurs et extérieurs en briques avec ciment, sol en jelize, menuiserie en bois équipé d'électricité eau potable superficie couverte 34.95 m2 état moyen.

- Studio indépendant juxtaposé à la limite de la propriété côté Est: Comporte deux chambres, cuisine toilettes avec douche, colonnes en béton armé, dalle en ordi et béton armé, murs intérieurs el extérieurs en briques avec ciment, sol en jelize, menuiserie en bois équipé d'électricité .eau potable superficie couverte 35.40 m2 état moyen.

La Mise à prix : La mise à prix du bien immobilier Cinq cent vingt cinq Mille sept cent soixante neuf dinars et huit cent quatre millimes (525.769D,804).

Date et lieux de la vente : Jeudi vingt neuf Août deux mille dix neuf (29/08/2019) à neuf heures du matin à l'audience de la chambre des criées au Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous situé à Ben Arous (affaire n° 39538).

Conditions de visite de la propriété : La propriété peut être visitée toute la semaine durant la journée et il est possible de consulter le cahier de charge au greffe déposé au tribunal de 1ère Instance de Ben Arous ou au bureau de Maître Baziz Ben Hadj yahia,

2019402705VEPA1

## Avis aux créanciers

**Avis de distribution des deniers**

Par décision du juge chargé de la distribution des deniers il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant provenant de la vente aux enchères des biens de Mr Ezzedine Ben Mohamed Tliba suite à la requête déposée par Maître Ben Smail Férid au nom de la CNSS aux greffes du tribunal en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers.

Tout créancier qui envisage de participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2019T01122VEPA2

---

**République Tunisienne**

**Ministère de la Justice**

**Tribunal de 1ère Instance de Bizerte**

**Affaire n° 225**

**Avis de distribution des deniers**

Par décision du juge chargé de la distribution des deniers il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant provenant de la vente aux enchères des biens de Société Chadomar CUIR suite à la requête déposée par Maitre Ben SMAIL Férid au nom de la CNSS aux greffes du tribunal en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers.

Tout créancier qui envisage de participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du Tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2019T01123VEPA2

---

**Avis de distribution des deniers**

Par décision du juge chargé de la distribution des deniers il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant provenant de la vente aux enchères des biens de Société Aqualissa Confection suite à la requête déposée par Maître Ben Smail Férid au nom de la CNSS aux greffes du tribunal en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers.

Tout créancier qui envisage de participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2019T01124VEPA2

---

**Avis aux créanciers**

Le greffier de la chambre de distribution au tribunal de 1 ère instance de Tunis, annonce

l'ouverture de distribution du montant de 490. 000.000 déposer à la caisse de dépôt et de consignation à la trésorerie générale de la Tunisie en date du 13/07/2018 suivant la quittance n° M023803 à la demande de Maître Mourad Fertani pour le compte des héritiers du défunt khmaies Zaied contre société de Technologie terrestre Tunisienne et autres, et suite à ça une requête de distribution a été déposer sous le N° 2001.

Dans les 30 jours de la publication du présent avis au JORT de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe de tribunal de 1ère instance de Tunis avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude du quel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu, et ce, conformément aux articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2019R01886VEPA2

---

**Nomination d'administrateur judiciaire**

**Société Comptoir de Beyrouth**

**M.F: 1207384H**

**R.C :B31125112011**

En vertu de la décision rendue par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le 20/06/2019, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et de l'ouverture de période de contrôle dans un délai maximum de neuf mois au profit de la société comptoir de Beyrouth avec la nomination de madame Wahiba Hammami juge commissaire et de maître Aifa Badreddine administrateur judiciaire pour examiner la situation économique et financière et sociale de l'entreprise, la possibilité de l'aider et donner son avis l'élaboration d'un rapport au juge administrateur dans un délai de deux mois, ainsi que contrôler les actes de gestions Et d'un rapport de l'inventaire des biens et les évaluer et élaborer un rapport final au juge commissaire dans un délai de quatre mois.

Ceci dit les éventuelles créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains d'administrateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au rue 8300 immeuble luxor 2 étage 3bur : B3.5, Mont-plaisir- Tunis.

2019402685VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires**

**Société de Promotion du Lac de Tunis**

**SA au capital de 44.000.000 Dinars**

**Siège social : Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac - Tunis**

**Matricule fiscal : 024385 L/A/M/000**

**R.C.S : B1114751996**

Les actionnaires de la Société de Promotion du Lac de Tunis sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 14 août 2019 à 14h au siège social de la société, et ce, afin d'approuver le nouveau nom de la société.

2019R01909SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**Société de Promotion du Lac de Tunis**

**SA au capital de 44.000.000 Dinars**

**Siège social : Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac - Tunis**

**Matricule fiscal : 024385 L/A/M/000**

**R.C.S : B1114751996**

Les actionnaires de la Société de Promotion du Lac de Tunis sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 14 août 2019 à 14h 15mn au siège social de la société, et ce, afin d'approuver la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration.

2019R01910SANB3

---

**Avis de convocation**

**SOCIETE IMMOBILIERE MEUBLATEX – S.A**

**Au capital de 450.000 dinars**

**Siége social : Hôtel El Mouradi Bp48, El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 28379F**

**MF : 28379F/A/M/000**

**CNSS : 348350-23**

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Meublatex, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 7/9/2019, à 10 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7- Questions diverses.

2019S00862SANB3

**Convocation**

**SOCIETE IMMOBILERE ET TOURISTIQUE DE TUNISIE – S.A**

**Au capital de 19.270.000 dinars**

**Siège social : Hôtel El Mouradi Bp48, Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse**

**Identifiant unique RNE : 002059 E**

**MF : 2059 E/A/M/000**

**CNSS : 026618-40**

Messieurs les actionnaires de la société immobilière et touristique de Tunisie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le mardi 27/8/2019, à 08H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Nomination du commissaire au compte.

8. Questions diverses.

2019S00863SANB3

---

**Convocation**

**SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL –S.A**

**Au capital de 26.080.000 dinars**

**Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 341715B**

**MF : 341715B/AM/000**

**CNSS : 131268-27**

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le lundi 26/8/2019, à 08 H pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Questions diverses.

2019S00864SANB3

---

**Convocation**

**SOCIETE Touristique EL MOURADI – S.A**

**Au capital de 59.453.500 dinars**

**Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 22965 S**

**MF : 22965 S/AM/000**

**CNSS : 165415-30**

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le jeudi 29/8/2019, à 08H pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00865SANB3

**Convocation**

**SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI – S.A**

**Capital de 83.460.300 dinars**

**Siège social : Hotel El Mouradi, BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse**

**Identifiant unique RNE : 2099N**

**MF : 2099N/A/M/000**

**CNSS : 32239-35**

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissements Hoteliers El Mouradi sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 30/8/2019, à 08 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00866SANB3

---

**Convocation**

**Société Hôtelière El Mouradi Golf**

**Société anonyme au capital de 21.160.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP 48 EL Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE: 28521 S**

**MF: 28521 S/A/M/000**

**CNSS : 165123-29**

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le mercredi 28/8/2019, à 8H du matin

pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7- Questions diverses.

2019S00867SANB3

---

**Convocation**

**Société Touristique et Thermale Kroumirie**

**Société anonyme au capital de 34.685.000 dinars**

**Siège social : Hôtel EL Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 411859H**

**MF : 411859H/MA/000**

**CNSS : 166558 - 09**

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale Kroumirie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 30/8/2019, à 10 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Nomination d'un commissaire aux comptes.

7- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8- Questions diverses.

2019S00868SANB3

---

**Convocation**

**Société Balneaire de Hammamet SUD**

**Société anonyme au capital de 20.305.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE: 496170 V**

**M F : 496170 V/AM/000**

**CNSS : 167821-11**

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammamet Sud, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 26/08/2019, à 10 H pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00870SANB3

---

**Convocation**

**Société Hôtelière El Kantaoui**

**Société anonyme au capital de 24.100.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP48, Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse**

**Identifiant unique RNE: 381514 Q**

**MF: 381514 Q/A/M/000**

**CNSS : 221153-90**

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27/10/2019, à 10 H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7. Questions diverses.

2019S00871SANB3

---

**Convocation**

**Société d'exploitation et de Promotion Touristique**

**Société anonyme au capital de 25.825.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 12950 E**

**MF: 12950 E/A/M/000**

**CNSS : 68486-04**

Messieurs les actionnaires de la Société d'exploitation et de promotion touristique, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28/08/2019, à 10H pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Renouvellement du mandat des administrateurs

7- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8- Questions diverses.

2019S00872SANB3

---

**Convocation**

**Société Voyages et Loisirs en Tunisie**

**Société anonyme au capital de 3.346.960 dinars**

**Siège social : Cité Narjes II El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse.**

**Identifiant unique RNE : 28466D**

**MF: 28466D/A/M/000**

**CNSS : 105782 - 52**

Messieurs les actionnaires de la Société Voyages et Loisirs en Tunisie, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le jeudi 29/8/2019, à 10H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, à hôtel El Mouradi zone touristique El kantaoui, hammam Sousse - Sousse , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00873SANB3

**Convocation**

**Société Clinique de Sousse**

**Société anonyme au capital de 11.450.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP48, EL Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 1055036 V.**

**MF: 1055036 V/A/M/000**

**CNSS : 276511-61**

Messieurs les actionnaires de la Société Clinique de Sousse, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 2/9/2019, à 8H du matin pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00874SANB3

---

**Convocation**

**Société Hôtelière Mouradi Tozeur**

**Société anonyme au capital de 1.100.000 dinars**

**Siège social: Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089**

**Identifiant unique RNE : 816361H**

**MF: 816361H/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Tozeur, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le mercredi 4/9/2019, à 10H pour statuer sur les comptes annuels 2018, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7- Questions diverses.

2019S00875SANB3

---

**Convocation**

**Société de Promotion Touristique de Mahdia**

**Société anonyme au capital de 5.600,000 dinars**

**Siege social : route touristique de Mahdia**

**Identifiant unique RNE : 010973D**

**MF : 010973D**

**CNSS : 069760-17**

Messieurs les actionnaires de la société de promotion touristique de Mahdia, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes annuels 2018, qui se tiendra, à hôtel El Mouradi zone touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le samedi 7/9/2019, à 8H du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2018.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Renouvellement du mandat des administrateurs.

7- Nomination d'un commissaire aux comptes.

8- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés

Commerciales.

9- Questions diverses.

2019S00876SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 06/08/2019**

**Société TPS S.A**

Messieurs les actionnaires de la société TPS S.A, société anonyme au capital de 1.500.000 dinars tunisiens ayant son siège social à la Z.I Sidi Abdelhamid, 4061 Sousse, sont cordialement invités à se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 06/08/2019 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Désignation des membres du conseil d'administration

2 - Pouvoirs pour formalités

2019S00883SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour L'exercice 2018**

**La société industrielle de blocs**

**« SOIB »**

**S.A au capital de 350.000.000 TND**

**2 Rue Bach Hamba 700o-Bizerte**

**Matricule fiscal: 1109491M.A.M/000**

**CNSS (Employeur N°):273371- 25**

Les actionnaires de la société industrielle de blocs « SOIB » sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018 qui se tiendra le 22 Août 2019 à 10h au siège social de la société ATD SICAR Sise aux berges du Lac 1053, Rue Lac Léman, Résidence Regency à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport d'activité établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2018

2. lecture du rapport général et Spécial du commissaire aux comptes au titre du même exercice.

3. Examen et approbation des comptes de l'exercice dos au 31/12/2018 et quitus aux administrateurs.

4. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2018.

5. Approbation des conventions réglementées entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

7. Questions diverses.

Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019W00228SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SMVDA El GRIAAT 3**

**Sa au capital de 400.000 DT**

**3, Rue Farhat Hached Borj El Amri MANOUBA**

**MF : 912295E**

**Re : B2615252005**

**CNSS : 401021-23**

Messieurs les actionnaires de la SMVDA EL GRIAAT 3 sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le samedi 24 Août 2019 à dix heures au 3, Rue Farhat Hached Borj El Amri Manouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018;

3/ Approbation des dits rapports de l'exercice 2018 ;

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018 ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018;

2019402682SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société de promotion touristique darej**

**sa - au capital de 4 300 000 dinars**

**Hôtel Regency- Hammamet**

**MF :022927L**

**CNSS: 229823-30**

Messieurs les actionnaires de la société de promotion touristique darej, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à l'Hôtel REGENCY - Hammamet, le Samedi 10 Août 2019 à 10 Heure à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur

l'exercice 2018 ;

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4) Affectation du résultat de l'exercice 2018,

5) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

2019402683SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Marina Hôtels**

**Société Anonyme Capital: 4 180 000 Dinars**

**Siège social: ZI Charguia Rue 8601 N°40**

**RC : B181381996**

**MF : 447399SAM000**

**N°CNSS : 14114510**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Marina Hôtels sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 21 Août 2019 à 10 heures, à

l'Hôtel Marina Palace, sis à la Zone Touristique Yasmine Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Approbation de dépassement du délai de tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire;

2/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2018 ;

3/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

4/ Approbation des états financiers clos le 31 Décembre 2018 ;

5/ Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6/ Affectation des résultats;

7/ Quitus aux Administrateurs;

8/ Fixation des jetons de présence;

9/ Questions diverses;

2019402686SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**La Promotion de l'Investissement Touristique « PIT » S.A**

**Au capital de 4 800 000 DT**

**Siège social : Rue du Canada, Tunis**

**MF: 425280H/A/M/000**

Le Conseil d'Administration de La Société « LA Promotion de l'Investissement Touristique» -P.LT, SA convoque les actionnaires à assister aux Assemblées Générales Ordinaires qui auront lieu successivement le samedi 17 Août 2019 à 9h puis à 10h, à l'Hôtel Majesty Golf Hammamet, pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

La première Assemblée Générale Ordinaire à 9 h :

1. Approbation de la tenue tardive de l' Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport annuel sur la gestion de la société relatif à l exercice 2010.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés le 31/12/2010.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2010 et des conventions réglementées.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2010 .

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2010

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2011. 2012 et 2013.

9. Questions diverses.

La 2ème Assemblée Générale Ordinaire à 10 h :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport annuel sur la gestion de la société relatif aux exercices 2011, 2012 et 2013.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2011, 31/12/2012 et 31/12/2013.

4. Approbation des états financiers des exercices 2011, 2012 et 2013 et des conventions réglementées.

5. Affectation du résultat des exercices 2011, 2012 et 2013.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion des exercices 2011, 2012 et 2013.

7. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2014. 2015 et 2016.

9. Questions diverses

2019402688SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**La Société Papiers Collectivités « PACO »**

**SA au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social : 19 Rue d'Allemagne, Tunis**

**MF : 723520Q/A/M/000**

Le Conseil d'Administration de la société Papiers Collectivités «PACO» S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 31 juillet 2019 à 9H au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du mode et des délais de convocation à la présente Assemblée.

2. Approbation des rapports de gestion pour l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018

6. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général pour l'exercice 2018.

7. Divers.

2019402689SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**La Société Papiers Collectivités « PACO »**

**SA au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social : 19 Rue d'Allemagne, Tunis**

**MF : 723520Q/A/M/000**

Le Conseil d' Administration de la société Papiers Collectivités «P ACO» S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le

mercredi 31 juillet 2019 à 10H au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre ,du jour suivant :

1. Statuer sur la continuation de l'activité de la société conformément aux dispositions de l'article 388 CSC.

2. Divers.

2019402690SANB3

---

**SOCIETE UNIE DES VIANDES ROUGES SA « SOUVIR »**

**Société anonyme au capital de 1060 000 dinars**

**RC : 1351542006**

**MF : 975171N/A/M/000**

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à au l'assemblée générale ordinaire de la Société Unie Des Viandes Rouges Sa « SOUVIR » qui se tiendra le 16 Août 2019 à 10H au 22 rue des Jasmins Nouvelle Ariana 2080 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport de gestion

2) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2017

3) Désignation des membres du conseil d' administration

4) Désignation d'un commissaire aux comptes.

2019402695SANB3

---

**Magic Food**

**Société Anonyme au Capital de 800 000 Dinars**

**Siège Social : 48 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis**

**MF : 1560148 T/A/M/000**

**RC : B0169832018**

Messieurs les actionnaires de la Société MAGIC FOOD sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire au siège social ,48 avenue kheireddine pacha -1002 Tunis le jeudi 15 août 2019 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la continuité d'exploitation de la société

- Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur.

- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires tout les documents afférents à cette assemblée dans les délais légaux au domicile élu de la société.

2019402696SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Jeudi 22 Août 2019**

**Société LEVEL4 SA**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 15.000.000 DINARS**

**SIEGE SOCIAL : Zone Industrielle d'Enfidha 2, Sousse, 4030 TUNISIE**

Messieurs les Actionnaires de la société LEVEL4 SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra jeudi le 22 Août 2019 à 10 heures aux locaux de la société sis au 42, Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Directeur Général;

6. Attribution des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2018;

7. Mission du Président du Conseil d'Administration;

8. Agrément d'un nouvel actionnaire;

9. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

En cas d'empêchement veuillez-vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur. Tous les documents afférents à ces deux Assemblées, sont tenues à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus-indiqué.

2019402707SANB3

---

## Sociétés à responsabilité limitée

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (2éme convocation)**

**SOCIETE DECOFLOR**

**S.A.R.L au capital de 330.000 Dinars**

**Siège social : Route Elmatar Rue Ibn Oubada**

**par la Rue 2095 Z.I. Oued Chaabouni - Sfax**

**MF N°: 105328EAM000**

**RC N°: B0837222008**

Messieurs les associés de la société DECOFLOR sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire (2éme convocation) qui se tiendra le lundi 05 Août 2019 à 10H 30mn du matin au siège social de la société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018

2) lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4) Approbation des conventions conformément aux dispositions de l'article 115 du code des sociétés commerciales

5) Quitus au gérant

6) Affectation des Résultats 2018

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8) Attribution d'un salaire au gérant

9) Question Diverses

10) Pouvoirs pour formalités

2019402693SRLB3

## Autres sociétés

**Convocation**

**SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES EZDIHAR BEKALTA**

Le président de la SMBSA EZDIHAR à Békalta porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire électorale des exercices 2016/2017 aura lieu le Mardi 27/8/2019 à 9 h au local de la municipalité et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports morales et financier relatifs aux exercices 2016/2017.

2- Lecture des rapports du commissaire au compte relatifs aux exercices 2016/2017.

3- Discussion et approbation des rapports.

4- Mise à jour de la liste des adhérents.

5- Admission des nouveaux adhérents.

6- Nomination du commissaire au compte.

7- Renouvellement du tiers (1/3) des membres du conseil d'administration.

Le dépôt des candidatures pour le conseil d'administration sera par lettre recommandée avec accusée de réception du 1/8/2019 au 9/8/2019.

Tout adhérent ayant un empêchement, peut donner une procuration à un autre adhérent pour le représenter à l'assemblée, chaque adhérent n'a le droit qu'en 2 procurations.

Tous les adhérents sont informés que tous les documents et les rapports sont mis à leurs dispositions au siège social de la société à partir du 19/8/2019.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents pour assister à cet assemblée.

2019S00860SODB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte de titre de propriété**

Le soussigné Mohamed Wissem Ben Attia titulaire de la carte d'identité nationale n° 06495618 délivrée le 12/11/2013 a déclaré avoir perdu ou égaré le titre de propriété nommé «AL AMAL » situé à Rue Abou Kacem Chebbi Machiakhat Soliman Gouvernorat de Nabeul d'une superficie totale de 273 m2 titre foncier n° 541834 Nabeul suite à l'attestation de perte délivrée de la poste de la sûreté nationale de Grombalia le 26/06/2019 sous le n° 455.

2019R01893DIVD2

**Perte de titre de propriété**

Les Héritiers de Mohamed Ben Ahmad Ben Mhamed Koubaa déclarent avoir perdu son titre de propriété d'un terrain nue d'une superficie de 966 m² contenant une maison située à route Sidi Mansour km 12 Sfax. Et ils veulent en extraire un autre au lieu du titre perdu. Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Chtourou Mourad situé rue des notaires Rahbet Rmed n°12 Sfax après un délai de 70 jours.

2019X00993DIVD2

**Perte d'un titre de propriété**

M. Mohamed Ben Salah Hssine annonce que le document du titre de propriété objet du titre foncier numéro 98275 de son local d'habitation situé à la route de l'aéroport Km 2, impasse El Arbi - Sfax est perdu et désire extraire une deuxième copie originale.

Par conséquence, toute personne ayant une action doit la présenter au tribunal de première instance de Sfax au cours de trente jours à compter de la date d'émission.

2019X00994DIVD2

**Avis**

Dalensi Hamda annonce qu'il possède deux terrains le premier de 4000 m2 et le second de 2700 m2 sise route Gabès Ain Fallet Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 70 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X00995DIVD2

**Perte de titre de propriété**

Madame Samira Dalel Bent Mokhtar Arem CIN n° 00431794 annonce que son titre de propriété n° 13670/06 délivré le 19/04/2012 dans le titre foncier n° 565410 Nabeul est perdu conformément à, un certificat de perte délivré par le Centre de Sécurité National à Hammamet le 16 janvier 2018.

2019N00479DIVD2

**Publication complémentaire**

Nous Mohamed Monoom Weslati, Juge rapporteur au siège auxiliaire du tribunal immobilier de Bizerte, en application du jugement préparatoire rendu à l'audience du 29/5/2019, ordonnons au demandeur Mustapha Ben Ali Ammar d'effectuer une publication complémentaire tenant lieu de la non production du contrat de vente conclu entre le vendeur Abdeljelil Ben Mohamed Tlich et l'acquéreur Ahmed Ben Mohamed Mzari et son épouse Hafidha Bent Hamouda Chaalane, relatif à la toute la superficie de 468 mètres carrés, objet de la demande de mise à jour n° 7262 du titre foncier n° 123 Bizerte.

Par ces motifs En application de l'article 17 de la loi n° 2001-34 du 10/4/2001, relative à la mise à jour et apurements des titres fonciers gelés, le présent avis de publication tient lieu de la non-production dudit contrat de vente.

Toute personne ayant intérêt, peut déposer une demande de tierce opposition auprès de la chambre des titres gelés au siège auxiliaire du tribunal immobilier de Bizerte et intervenir dans l'instance, dans un délai ne dépassant pas les deux mois à courir de la date de la parution du présent avis.

2019W00232DIVD2

**Avis**

Mr Mohamed Laroussi Issaoui annonce la perte de son acte de propriété N° 6032/05 du titre foncier n°1022 Tozeur. une attestation de perte a été délivrée par la police de Nefta sous n°253 du 11/7/2019.

2019100047DIVD2

## Rectificatifs

**RECTIFICATIF**

**SOCIETE INGENIUM HOLDING - SA**

**Au capital de 5.000.000 dinars tunisiens**

**Siège social : Résidence le 45, Rue du Japon, Appartement A11, 1er étage, Bloc A Montplaisir 1073 - Tunis**

**Identifiant Unique : 1228097/T/A/M/000**

Annonce N°2014405198SANB2 parue au JORT n°143 du 29 novembre 2014 page 8617.

Lire :

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 août 2014.

Au lieu de : Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 juillet 2014.

2019T01126RECZ9

ASSURANCES BIAT

Immeuble Assurances BIAT Les Jardins du Lac (Lac II)
1053 les Berges du Lac. Tunis
R.C B 160631997
Tél.: (216) 31 300 100
Fax:(216) 71.197.810
general@assurancesbiat.com.tn
www.assurancesbiat.com.tn

# LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

## Tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'AGO du 13 Juin 2019

(En dinars)

| Actifs du Bilan | Montant brut Au 31/12/2018 | Amortissement & Provisions Au 31/12/2018 | Montant net Au 31/12/2018 | Montant net Au 31/12/2017 |
|---|---|---|---|---|
| Actifs incorporels | 2 305 369 | (1 573 552) | 731 817 | 691 964 |
| Actifs corporels d'exploitation | 4 513 372 | (2 856 469) | 1 656 903 | 1 310 620 |
| Placements | 344 314 202 | (1 311 208) | 343 002 994 | 299 031 289 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 22 776 611 | | 22 776 611 | 19 833 806 |
| Créances | 32 339 450 | (8 405 304) | 23 934 145 | 21 922 433 |
| Autres éléments d'actif | 18 166 709 | | 18 166 709 | 17 874 590 |
| TOTAL | 424 415 713 | (14 146 534) | 410 269 179 | 360 664 702 |

| Capitaux Propres et Passifs du Bilan | Au 31/12/2018 | Au 31/12/2017 |
|---|---|---|
| **Capitaux propres** | | |
| Capitaux propres avant résultat | 36 623 171 | 34 851 523 |
| Résultat de l'exercice | 8 768 904 | 4 105 449 |
| Capitaux propres avant affectation | 45 392 075 | 38 956 972 |
| **Passifs** | | |
| Autres passif financiers | 28 971 707 | 30 000 265 |
| Provisions pour autres risques et charges | 500 000 | 400 000 |
| Provisions techniques brutes | 307 426 969 | 263 070 260 |
| Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires | 15 035 012 | 13 006 386 |
| Autres Dettes | 12 301 302 | 14 623 569 |
| Autres Passifs | 642 114 | 607 249 |
| TOTAL | 410 269 179 | 360 664 702 |

| Etat de résultat technique de l'assurance Non Vie | Opérations Brutes Au 31/12/2018 | Cessions/Rétrocessions Au 31/12/2018 | Opérations Nettes Au 31/12/2018 | Opérations Nettes Au 31/12/2017 |
|---|---|---|---|---|
| Primes acquises | 53 616 351 | (11 853 308) | 41 763 044 | 40 310 293 |
| Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat | 8 235 528 | | 8 235 528 | 4 936 927 |
| Charges de sinistres | (39 227 415) | 8 432 371 | (30 795 044) | (28 603 834) |
| Variation des autres provisions techniques | 708 607 | | 708 607 | 689 255 |
| Participation aux bénéfices et ristournes | (250 294) | (66 430) | (316 724) | 335 586 |
| Frais d'exploitation | (18 561 601) | 2 323 104 | (16 238 497) | (17 930 593) |
| Autres charges techniques | | (347 376) | (347 376) | (376 836) |
| Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance Non Vie | 4 521 177 | (1 511 639) | 3 009 538 | (639 203) |

| Etat de résultat technique de l'assurance Vie | Opérations Brutes Au 31/12/2018 | Cessions/Rétrocessions Au 31/12/2018 | Opérations Nettes Au 31/12/2018 | Opérations Nettes Au 31/12/2017 |
|---|---|---|---|---|
| Primes acquises | 70 405 770 | (3 090 741) | 67 315 029 | 61 993 427 |
| Produits de placements | 13 558 274 | | 13 558 274 | 9 537 880 |
| Charges de sinistres | (28 820 660) | 996 326 | (27 824 334) | (11 897 708) |
| Variation des autres provisions techniques | (36 584 927) | 15 249 | (36 569 677) | (46 444 117) |
| Participation aux bénéfices et ristournes | (273 521) | 1 252 505 | 978 984 | 912 762 |
| Frais d'exploitation | (7 906 390) | 327 948 | (7 578 443) | (7 385 532) |
| Autres charges techniques | | | | |
| Charges de placements | (433 789) | (16 492) | (450 281) | (174 125) |
| Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance Vie | 9 944 756 | (515 205) | 9 429 552 | 6 542 587 |

| Etat de Résultat | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|---|---|
| Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance Non Vie | 3 009 538 | (639 203) |
| Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance Vie | 9 429 552 | 6 542 587 |
| Produits des placements | 11 112 721 | 6 667 614 |
| Charges des placements (assurances et /ou réassurances Non Vie) | (1 629 672) | (378 125) |
| Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance Non Vie | (8 235 528) | (4 936 927) |
| Autres produits non techniques | 162 896 | 32 382 |
| Autres charges non techniques | (135 830) | (200 020) |
| Résultat provenant des activités ordinaires | 13 713 676 | 7 088 308 |
| Impôts sur le résultat | (4 326 675) | (2 610 002) |
| Pertes extraordinaires | (618 096) | (372 857) |
| Résultat Net de l'exercice | 8 768 904 | 4 105 449 |

| Etat De Flux De Trésorerie | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|---|---|
| Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation | 1 054 464 | 2 503 647 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | 32 400 | 0 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financements | (2 016 530) | (2 018 530) |
| Incidence des variations de taux de change | 322 326 | 16 832 |
| Variation de trésorerie | (607 340) | 501 949 |
| Trésorerie de début d'exercice | 3 963 591 | 3 461 643 |
| Trésorerie de fin d'exercice | 3 356 251 | 3 963 591 |

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Messieurs les actionnaires de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

**1**. En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2018 et faisant apparaître un total bilan de 410 269 179 dinars, un résultat net de l'exercice de 8 768 904 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 3 009 538 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 9 429 552 dinars.
A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de la société « Assurances BIAT » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux

normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet nous rappelons que la

responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « Assurances BIAT » avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 29 avril 2019**

**Les Commissaires aux comptes**

| | |
|---|---|
| **La Générale d'Audit et Conseil** | **FMBZ-KPMG Tunisie** |
| **CPA Associates International** | **Mme. Kalthoum BOUGERRA** |
| **Mr. Chiheb GHANMI** | **Associée** |
| **Associé** | |

# Bilan
# (Exprimé en Dinars)
# Arrêté au 31 Décembre 2017

| | 2017 | 2016 | Variations |
|---|---|---|---|
| **Actifs non Courants** | | | |
| Actifs Immobilisés | | | |
| Immobilisations Incorporelles | 389 536,156 | 298 703,256 | 90 832,900 |
| Amortissements | -301 674,669 | - 269 435,916 | -32 238,753 |
| Immobilisations Corporelles | 63 782 442,978 | 63 675 771,736 | 106 671,242 |
| Amortissements | -43 896 258,056 | - 41 995 584,843 | -1 900 673,210 |
| Immobilisations Corporelles à statut juridiques particulier | 4 732 528,209 | 4 732 528,209 | 0 |
| Amortissements | -3 751 380,346 | - 3 572 284,771 | -179 095,575 |
| Immobilisations Encours | 135 700,134 | 154 068,934 | -179 095,575 |
| provision | -135 700,134 | - 132 900,134 | -18 368,8 |
| Immobilisations Financières | 6 927 667,798 | 6 971 791,244 | -2 800 |
| Provisions | -360 940,000 | - 360 940,00 | -44123,446 |
| **Total des actifs immobilisés** | **27 521 922,070** | **29 501 717,715** | **-1 979 795,640** |
| Autres actifs non courants | | | |
| **Total des actifs non courants** | **27 521 922,070** | **29 501 717,715** | **-1 979 795,64** |
| **Actifs Courants** | | | |
| Stock | 279 239,546 | 370 324,733 | -91 085,187 |
| Clients et Comptes Rattachés | 1 275 884,693 | 710 075,937 | 565 808,756 |
| Provisions | -625 080,938 | - 625 080,938 | 0 |
| Autres actifs Courants | 9 454 801,667 | 9 826 009,683 | -371 208,016 |
| Provisions | -2 362 987,009 | - 1 801 920,342 | -561 066,667 |
| Placements et Autres Actifs Financiers | 134 545,611 | 141 084,233 | -6 538,622 |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 43 930 846,403 | 39 852 685,204 | 4 078 161,199 |
| **Total des Actifs Courants** | **52 086 479,041** | **48 472 407,578** | **3614071,463** |
| | | | |
| **Total des Actifs** | **79 608 401,111** | **77 974 125,293** | **1 634 275,818** |

# Bilan
# (Exprimé en Dinars)
# Arrêté au 31 Décembre 2017

| | 2017 | 2016 | Variations |
|---|---|---|---|
| **Capitaux Propres** | | | |
| Capital Social | 19 291 180,000 | 19 291 180,000 | 0,000 |
| Réserves | 41 896 454,095 | 42 062 820,579 | -166 366,484 |
| Autres Capitaux Propres | 2 533 070,000 | 3 267 920,000 | -734 850,000 |
| Résultats reportés | - 1 130 170,707 | 0,000 | -1 130 170,707 |
| **Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice** | **62 590 533,388** | **64 621 920,579** | **-2 031 387,191** |
| Résultat de l'exercice | 4 982 824,116 | - 1 130 170,707 | 6 112 994,823 |
| **Total des Capitaux Propres avant affectation** | **67 573 357,504** | **63 491 749,872** | **4 081 607,632** |
| **Passifs** | | | |
| **Passifs non Courants** | | | |
| Provisions | 6 865 880,986 | 8 972 580,001 | -2 106 699,015 |
| **Total Passifs non Courants** | **6 865 880,986** | **8 972 580,001** | **-2 106 699,015** |
| **Passifs Courants** | | | |
| Fournisseurs et Comptes Rattachés | 2 313 161,181 | 2 261 400,061 | 51 761,120 |
| Autres Passifs Courants | 1 535 159,155 | 1 340 094,113 | 195 065,042 |
| Concours Bancaire et autres Passifs Financiers | 1 320 842,285 | 1 908 301,246 | -587 458,961 |
| **Total des Passifs Courants** | **5 169 162,621** | **5 509 795,420** | **-340 632,799** |
| | | | |
| **Total des Passifs** | **12 035 043,607** | **14 482 375,421** | **-2 447 331,814** |
| | | | |
| **Total des Capitaux Propres et des Passifs** | **79 608 401,111** | **77 974 125,293** | **1 634 275,818** |

# Etat de Résultat
# (Exprimé en Dinars)
# Arrêté au 31 Décembre 2017

| | 2017 | 2016 | Variations |
|---|---|---|---|
| **Produits d'Exploitation** | | | |
| Revenus | 93 409 032,353 | 68 381 923,909 | 25 027 108,444 |
| Autres Produits d'Exploitations | 759 865,517 | 757 250,000 | 2 615,517 |
| Productions Immobilisée | | | |
| **Total des Produits d'Exploitation** | **94 168 897,870** | **69 139 173,909** | **25 029 723,961** |
| **Charges d'Exploitation** | | | |
| Achats de Marchandises Consommés | 84 560 779,864 | 63 315 539,301 | 21 245 240,563 |
| Charges de Personnel | 3 462 006,009 | 2 966 866,291 | 495 139,718 |
| Dotations aux Amortissements et aux Provisions | 651 687,564 | 1 831 983,973 | -1 180 296,409 |
| Autres Charges d'Exploitations | 1 544 168,817 | 1 709 908,311 | -165 739,494 |
| **Total Charges d'Exploitation** | **90 218 642,254** | **69 824 297,876** | **20 394 344,378** |
| | | | |
| **Résultat d'Exploitation** | **3 950 255,616** | **685 123,967** | **4 635 379,583** |
| Charges Financières | 217 173,505 | 237 593,268 | -20 419,763 |
| Produits des Placements | 3 226 060,099 | 2 383 391,226 | 842 668,873 |
| Autres Gains Ordinaires | 332 924,946 | 15 714,434 | 317 210,512 |
| Autres Pertes Ordinaires | 2 308 333,997 | 2 604 860,519 | -296 526,522 |
| **Résultat des Activités Ordinaires avant Impôt** | **4 983 733,159** | **-1 128 472,094** | **6 112 205,253** |
| | | | |
| Impôt sur le Bénéfice | 909,043 | 698,613 | 210,430 |
| Eléments extraordinaires | - | 1000,000 | -1000,000 |
| **Résultat Net de l'Exercice** | **4 982 824,116** | **-1 130 170,707** | **6 111 994,823** |
| **Effet modifications comptables** | | | |
| **Résultat Net après modifications comptables** | **4 982 824,116** | **-1 130 170,707** | **6 111 994,823** |

# Etat de Flux de Trésorerie
# (Exprimé en Dinars)
# Arrêté au 31 Décembre 2017

| | 2017 | 2016 |
|---|---|---|
| **Flux de Trésorerie Liés à l'Exploitation** | | |
| Résultat Net | **4 982 824,116** | **-1 130 170,707** |
| Ajustements pour | | |
| Amortissements et Provisions | 3 167 729,769 | 4 161 140,176 |
| Reprise provisions | -2 598 554,576 | -2 329 156,203 |
| Subvention d'investissement | -734 850,000 | -734 850,000 |
| Variation de stocks | 91 085,187 | -137 251,716 |
| Variation des Créances | -565 808,756 | 301 228,852 |
| Variation Autres Actifs | 371 208,016 | 1 016 961,443 |
| Variation Fournisseurs et autres Dettes | -340 632,799 | -1 691 929,272 |
| Variation plus value valeur sur cession | 0,000 | 241,922 |
| **Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation** | **4 373 000,957** | **-543 785,505** |
| **Flux de Trésorerie Liés aux activités d'Investissement** | | |
| Décaissement Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Corporelles et Incorporelles | -179 135,342 | -531 896,590 |
| Décaissement Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Financière | -124 542,000 | -211 104,000 |
| Encaissements Provenant des Emprunts | 175 204,068 | 195 820,526 |
| Décaissement Provenant de la Cession 'Immobilisations Financière | 0,000 | 30,000 |
| **Flux de Trésorerie Liés aux activités d'Investissement** | **-128 473,274** | **-547 150,064** |
| **Flux de Trésorerie Liés aux activités de Financement** | | |
| Décaissement provenant des dons et participation au fond social | -183 560,364 | -141 802,327 |
| Encaissements Provenant des des comptes du fond social | 17 193,880 | 17 812,607 |
| **Flux de Trésorerie Liés aux activités de Financement** | **-166 366,484** | **-123 989,720** |
| **Variation de Trésorerie** | **4 078 161,199** | **-1 214 925,289** |
| Trésorerie au Début de l'Exercice | **39 852 685,204** | **41 067 610,495** |
| Trésorerie à la Clôture de l'Exercice | **43 930 846,403** | **39 852 685,204** |

2019R01900BCFA5